

Chaville

N° 98
AVRIL 2012

M a g a z i n e

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
LA BIODIVERSITÉ
EN QUESTION

CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 MARS
VOTE DU BUDGET

CLUB DU CINÉMA
ZOOM SUR LA FABRIQUE

www.ville-chaville.fr

6. À la une

Conseil municipal du 26 mars

Vote du budget

9. Vivre ensemble à Chaville

Rendez-vous

Premier Café des parents
le 12 avril à la Bibliothèque

12. Qualité de la Ville

Semaine du Développement durable

Découvrir et préserver la forêt avec l'ONF

14. Enfance / Scolaire

Chasse aux œufs

Avis aux petits gourmands
le 11 avril dans les jardins de l'hôtel de ville

16. Culture / Art de vivre

La web TV d'Accords Majeurs

"L'image au service de la musique"

18. Sortir, écouter, voir

Gros plan sur

La Fabrique du Cinéma

20. Sport et Santé

École de rugby Sèvres-Chaville

Le jeu avant tout

23. Grand Paris Seine Ouest

Nouveau marché de collecte

Ce qui a changé pour Chaville

24. Initiatives

26. Citoyenneté

Infos pratiques

Les élections présidentielles et législatives

28. Entreprendre à Chaville

32. Vie pratique

34. Tribunes

36. Agenda



Les accueils de loisirs ont fait leur cinéma

lors du Festival des stars
le 1^{er} mars!



Tournez, tournez sur le carrousel
"La Belle Époque", installé
sur le parvis de l'Atrium
jusqu'au 15 avril.



La finale de Ze Tremplin avait lieu
le 10 mars et le gagnant est...



Portrait d'un triathlète
chavillois sélectionné
pour les championnats
du monde.



Que de costumes et
de couleurs lors du 3^e défilé
du printemps organisé
par la CAAPE le 17 mars!



Jean-Jacques GUILLET

Maire de Chaville

Vice-président de la Communauté
d'agglomération Grand Paris Seine Ouest

Chers Chavillois, chers Chavillois,

Pendant quelques jours, les drapeaux des édifices publics de Chaville étaient mis en berne. Par ce geste symbolique, notre ville marquait ainsi la solidarité et l'émotion de ses citoyens face aux drames de Montauban et de Toulouse.

En assassinant des enfants parce qu'ils étaient juifs, des soldats français parce qu'ils servaient la France et qu'ils étaient musulmans, le criminel voulait atteindre notre unité nationale. Le peuple français lui a répondu en démontrant avec force cette unité.

Remettant, le jeudi 22 mars, leur première carte d'électeur à une centaine de jeunes Chavillois, j'ai voulu insister sur ce beau mot de citoyen et sur la responsabilité qu'il recouvre.

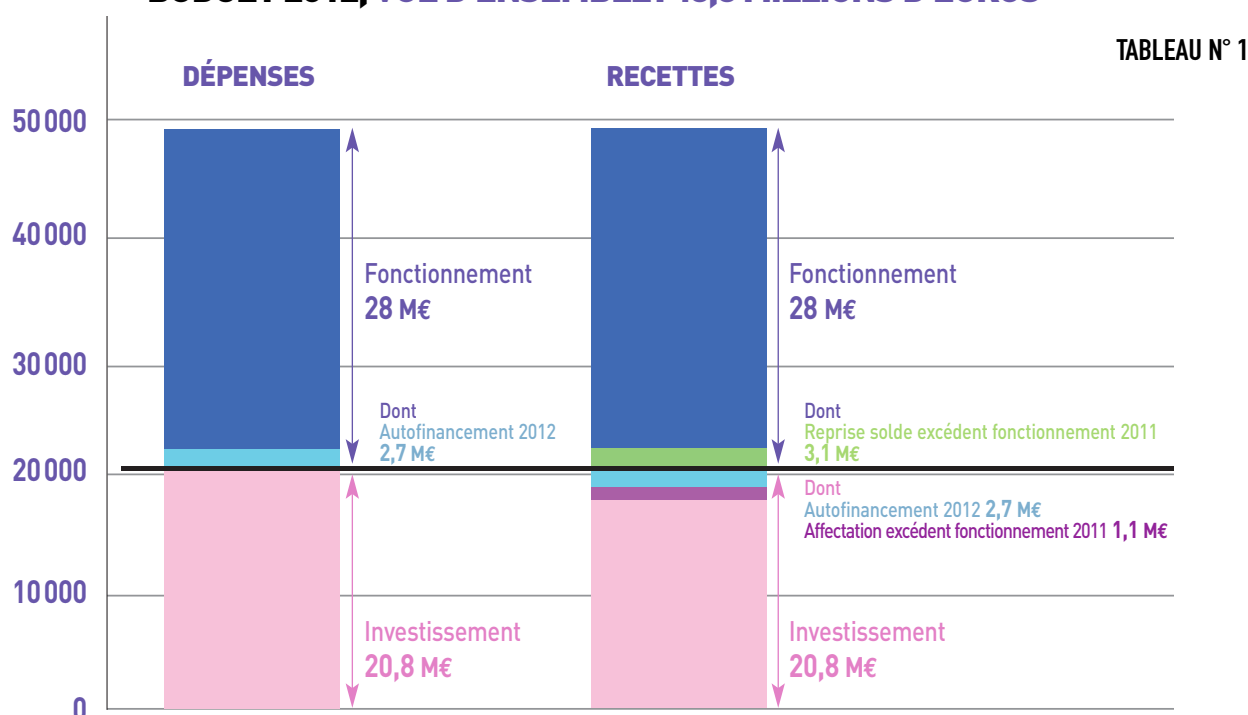
Nous partageons tous les valeurs de la République. Mais c'est dans des moments de gravité, tels que ceux que nous venons de connaître, que nous ressentons combien il nous faut les faire vivre. Ces valeurs nous libèrent et nous protègent par un même sentiment d'appartenance à la communauté nationale. Sachons les défendre et les faire respecter.

Avec mes sentiments dévoués.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS VOTE DU BUDGET 2012

Le budget 2012 a été adopté lors de la séance du Conseil municipal du 26 mars dernier. Il fait suite au débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 13 février et qui mettait l'accent sur la poursuite des efforts de gestion, la baisse des taux de fiscalité locale, la nécessité de dégager un certain niveau d'autofinancement et la réduction du poids de la dette. Pour *Chaville Magazine*, Annie Ré, maire adjoint déléguée aux Affaires financières et à l'exécution budgétaire, revient sur les grandes lignes du budget 2012. Le compte rendu complet du Conseil municipal du 26 mars est consultable sur le site Internet www.ville-chaville.fr

BUDGET 2012, VUE D'ENSEMBLE : 48,8 MILLIONS D'EUROS



Quelles sont les grandes lignes du budget 2012 ?

En 2012, le budget de la Ville s'équilibre en recettes et en dépenses à 48,8 millions d'€. La section de fonctionnement (28 millions d'€) intègre les dépenses de la commune au jour le jour (coût des services municipaux, charges de personnel, les charges de la dette et l'autofinancement). La section d'investissement (20,8 millions d'€) couvre essentiellement la réalisation des équipements municipaux, les travaux d'entretien, les achats de terrains mais également le remboursement du capital de la dette [voir tableau n° 1, ndlr].

L'un des points les plus importants du budget 2012 est que **notre capacité d'autofinancement se situe aujourd'hui aux alentours de 12 %** (3,1 millions d'€, voir tableau n° 1). Ce qui est très sain.

Rappelons à ce sujet que, lorsque nous sommes arrivés aux affaires, la capacité d'autofinancement de la Ville était négative : nous ne pouvions même pas assurer le remboursement du capital de la dette qui doit être obligatoirement couvert par un excédent dégagé de la section de fonctionnement. C'est une des raisons pour lesquelles l'augmentation des taux de fiscalité en 2009 était inévitable. En 2010, notre capacité

d'autofinancement représentait 5,2 % du budget de fonctionnement et, chaque année, nous nous efforçons de dégager un excédent pour financer les équipements de la Ville et entretenir le patrimoine communal sans recourir à l'emprunt.

Dans le budget 2012, nous avons prévu de dégager 2,7 millions d'€ sur la section de fonctionnement qui seront virés à la section d'investissement [voir tableau n° 1 vue d'ensemble]. L'autre fait marquant du budget 2012 est la **poursuite de la baisse des taux de fiscalité** rendue possible par la maîtrise des dépenses de fonctionnement pour un service de qualité égale.

**TABLEAU N° 2 :
ÉVOLUTION DES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL**

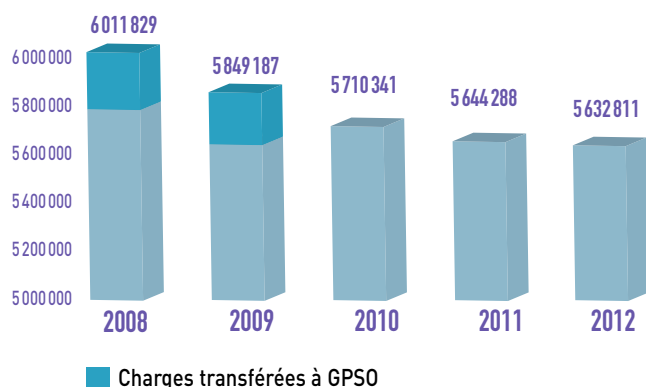
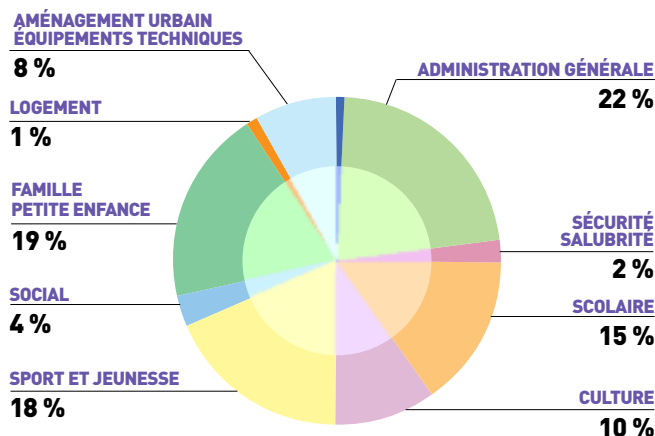


TABLEAU N° 3 : VENTILATION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Quelle est la répartition du budget de fonctionnement ?

Globalement, même si nous réussissons encore cette année à maîtriser les charges à caractère générale [voir tableau n° 2 : évolution des charges à caractère générale, ndr], le budget de fonctionnement de la Ville augmente légèrement (+1,9 %).

Cette augmentation est due à un accroissement des charges de personnel, lié en grande partie à la remise en ordre du régime indemnitaire des agents de la Ville, au transfert du service Logement du CCAS à la Ville (ce qui correspond d'ailleurs à une diminution d'autant de la subvention de la Ville au CCAS), à l'évolution "quasi mécanique" de la grille des salaires des agents de la Ville et à la possibilité qui leur est donnée en 2012 -et ce pour la dernière fois- de racheter des points de retraite dont le coût est en partie pris en charge par la Ville. Nous avons également dû recruter de nouveaux agents pour faire face à la demande des familles en matière de services, notamment dans le domaine de l'enfance. Il faut garder à l'esprit que le nombre d'inscriptions dans les accueils de loisirs est passé de 375 à 525 enfants au

cours des trois dernières années... Notons également une légère augmentation des subventions aux associations qui intègrent notamment des crédits alloués à la nouvelle micro-crèche dont l'ouverture est prévue en septembre prochain et à des subventions accordées aux clubs sportifs de haut niveau qui étaient précédemment versées par GPSO. L'impact de cette nouvelle charge est neutre puisque l'attribution de compensation que la Ville reverse à la Communauté d'agglomération diminue d'autant.

En résumé, la majorité des crédits inscrits en dépenses, soit 52 %, concernent les secteurs Enfance et Jeunesse (famille, petite enfance, sport, jeunesse et scolaire). 22 % sont consacrés à l'administration générale, 10 % à la culture, 8 % à l'aménagement urbain et aux équipements techniques, 4 % à l'action sociale et 1 % à l'action économique (cf. tableau N° 3). Le paiement des intérêts des emprunts ne représente aujourd'hui que 3 % des dépenses de fonctionnement car la Ville est très raisonnablement endettée.

Et du côté des recettes ?

L'essentiel des recettes de fonctionne-

ment (24,9 millions d'€) provient des impôts et des taxes. Comme Monsieur le Maire l'avait indiqué lors de la cérémonie des vœux, le budget 2012 a été établi en tenant compte d'une **baisse des taux de fiscalité de 5 %** (cf. tableau N° 4).

Compte tenu de l'évolution des bases, le produit des contributions directes passe de 12,459 millions d'€ en 2011 à 12,102 millions d'€ sur 2012 (soit une diminution de 347 000 €). D'autre part, concernant les droits de mutation qui dépendent totalement de l'évolution du marché immobilier, nous avons prévu de façon prudente une recette de 900 000 €. Enfin, nous avons également intégré dans le budget 2012 une diminution sensible des dotations de l'État.

La Ville poursuivra-t-elle ses efforts en matière d'investissement et de modernisation ?

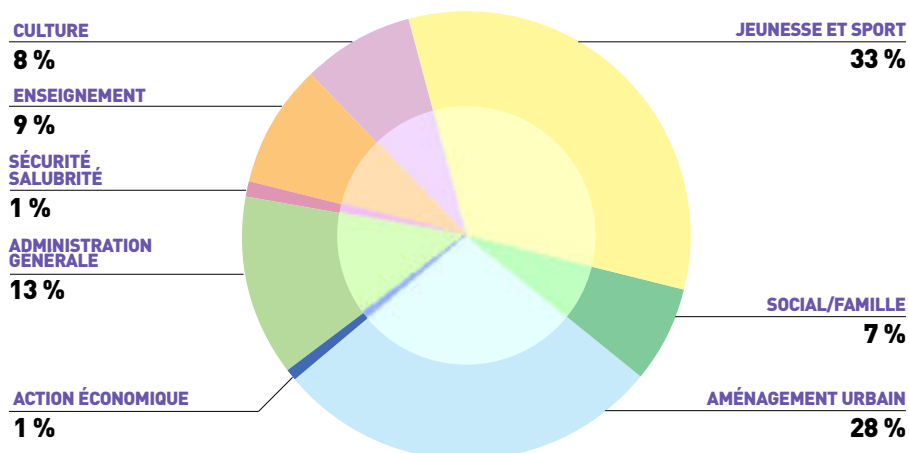
Oui, bien sûr. Le budget d'investissement 2012 est sensiblement moins important qu'en 2011, car nous n'avons plus à financer la construction du groupe scolaire qui a pesé jusqu'à l'année dernière de façon très élevée sur les finances de la Ville.

C'est un budget qui reste néanmoins

TABLEAU N° 4 : ÉVOLUTION DES TAUX DE FISCALITÉ

	2008	évolution N-1	2009	évolution N-1	2010	évolution N-1	2011	évolution N-1	2012	évolution N-1
Taxe d'habitation	14,95 %	-0,5%	17,19%	15,0%	17,19%	0,0%	16,33%	-5,0%	15,51%	-5,0%
Taxe sur le foncier bâti	18,00 %		20,70 %	15,0 %	20,70 %	0,0 %	19,67%	-5,0%	18,69%	-5,0%
Taxe sur le foncier non bâti	24,65 %		24,65 %	0,0 %	24,65 %	0,0 %	23,42%	-5,0%	22,25%	-5,0%

TABLEAU N° 5
RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR SECTEUR EN %



Annie Ré.

important. Il s'élève à 20,8 millions d'€ (cf. tableau N° 5). 6288700 € sont prévus pour l'acquisition de biens dans le périmètre de la ZAC du centre ville -qui seront aussitôt revendus à l'aménageur- et le remboursement des frais de démolitions à l'aménageur.

Plus de 9,5 millions d'€ de dépenses d'équipement brut sont inscrits pour l'entretien et le renouvellement d'équipements communaux, les travaux d'aménagement de locaux pour le projet de la Maison Bleue, le réaménagement des locaux du Centre communal d'action sociale, l'aménagement d'une nouvelle micro-crèche, les travaux de confortement du sous-sol de la future Maison des associations, les travaux de construction de la nouvelle MJC, la réhabilitation des tennis couverts, etc (cf. tableau N° 6).

Avec 631 € de dépenses d'équipement brut par habitant en 2011 (contre 516 €/habitant pour les communes de même strate au niveau national), Chaville reste dans le peloton de tête des villes des Hauts-de-Seine en matière de dépenses d'équipement.

Nous avons également budgété au chapitre des emprunts une dépense de 1843660 €. 1236750 € sont consacrés au remboursement du capital de la dette et 599410 € correspondent au remboursement des emprunts en francs suisses contractés par l'ancienne municipalité et refinancés en début d'année.

Comment sont financés ces investissements ?

En 2012, l'équilibre de la section d'investissement nécessite une structure

de recettes à hauteur de 20,8 millions d'€. Elles proviennent essentiellement du produit des cessions d'immobilisation (10671030 €), de l'affectation d'une partie de l'excédent de gestion 2011, du virement de 2,7 millions d'€ prévu au titre de 2012 de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, des dotations aux amortissements (1 million d'€) et de subventions, de dotations et de fonds divers.

En bref, l'investissement est donc en grande partie financé par la vente de terrains et d'immeubles (52 %) que la Ville cède pour des opérations de logement et par les efforts qui sont faits au niveau des charges de fonctionnement qui permettent de dégager de l'autofinancement. ■

TABLEAU N° 6
PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2012

Travaux d'aménagement (projet Maison bleue, locaux CCAS, allées du cimetière, micro-crèche...)	1 151 000 €
Acquisition de biens préemptés dans le périmètre de la ZAC et remboursement des frais de démolition / dépollution (les biens seront aussitôt revendus à l'aménageur)	6 288 700 €
Travaux de confortement du sous-sol de la Maison des associations	1 073 460 €
Maîtrise d'œuvre et travaux 2012 de la MJC	2 215 000 €
Enfouissement des réseaux	850 000 €
Rénovation et mise en conformité de l'Atrium	767 500 €
Réhabilitation des tennis couverts	1 100 000 €
Réhabilitation du groupe scolaire Anatole France, les Iris et de l'ancienne académie des Beaux Arts (frais d'études)	271 000 €

CONCILIATEUR DE JUSTICE UNE PERMANENCE GRATUITE AU POINT INFO DROIT

Lieu d'écoute et d'information juridique, le Point Info Droit vous propose notamment une permanence auprès d'un conciliateur de justice, le mercredi, de 8 h 30 à 11 h 30, sur rendez-vous, en mairie.



Marie-Claude Siegemund et Hélène Prouteau.

Le conciliateur de justice a pour mission la résolution amiable des litiges, avec l'accord des parties, de façon gratuite et confidentielle. À Chaville, Marie-Claude Siegemund se tient à votre disposition le mercredi, de 8 h 30 à 11 h 30, sur rendez-vous, en mairie.

Rattachée à la Cour d'appel de Versailles, ses domaines de compétences vont des litiges entre particuliers (voisinage, mitoyenneté, reconnaissance de dette, différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux), aux litiges entre particuliers et professionnels (mal-façons de travaux, problèmes de livraison et, d'une façon générale, tout ce qui a trait à la consommation).

En revanche, le conciliateur de justice n'intervient pas, par exemple, dans les conflits entre un particulier et l'État ou une collectivité locale, ni dans ceux relatifs à l'état civil et à la famille, au droit du travail et dans les procédures pénales.

Des professionnels compétents à votre service

"Il ne faut pas hésiter à solliciter le Point Info Droit", souligne Hélène Prouteau, maire adjoint déléguée aux Affaires sociales. Ce lieu vous permet de connaître vos droits avant d'accomplir une démarche, de vous informer et de vous orienter lors de désaccords avec un tiers, de vous aider si vous êtes victime d'infraction et de vous accompagner pour effectuer une démarche.

Le Point Info Droit vous offre un contact direct avec des professionnels compétents et disponibles : avocats, conciliateur de justice, écrivains publics et autres professionnels du droit. ■

Renseignements et prise de rendez-vous :

Nathalie Becker au 01 41 15 47 60.

➔ Plus d'infos sur le site Internet www.ville-chaville.fr

LES AUTRES PERMANENCES DU POINT INFO DROIT

- Notaire : 3^e jeudi de chaque mois, de 8 h 30 à 10 h 30, sur rendez-vous ;
- Écrivain public : le mercredi, de 14 h 15 à 17 h, en mairie, sur rendez-vous, ainsi que le vendredi, de 14 h 15 à 17 h, au CCAS ;
- Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine : trois premiers samedis du mois, de 9 h 30 à 11 h 30, sur rendez-vous ;
- CIDFF 92 (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : le mardi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous ;
- ADAVIP 92 (Association départementale d'aide aux victimes d'infraction pénale) : le jeudi, de 13 h 30 à 17 h, sur rendez-vous ;
- UFC Que Choisir (droit et défense des consommateurs) : 1^{er} et 3^e samedis du mois, de 10 h à 11 h 30, sans rendez-vous ;
- ADIL 92 (Association départementale d'information sur le logement) : 2^e mardi du mois, de 14 h à 17 h, sur rendez-vous ;
- PACT 92 (conseil sur l'habitat et les projets de travaux) : 3^e mercredi de chaque mois, de 9 h à 12 h, sans rendez-vous.

UNE "CRÊPE PARTY" ENTRE VOISINS !

Le 21 février dernier, les Chavillois se sont retrouvés, entre voisins, pour déguster crêpes et galettes. Organisé par la Ville de Chaville, en partenariat avec l'association Voisins Solidaires, ce "Mardi gras des voisins" a été l'occasion, une nouvelle fois, d'échanger et de favoriser la convivialité

au sein des quartiers. "Les Chavillois ont répondu présent à cette initiative, ce dont je me réjouis", souligne Armelle Tilly, maire adjoint déléguée à la Solidarité intergénérationnelle. "D'autres rendez-vous de ce genre seront bientôt organisés, comme la Fête des voisins fin mai." ■



COLLECTIF DES SOLIDARITÉS DE PROXIMITÉ

LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT RECRÉER DU LIEN

Mis en place en décembre 2010, le collectif des solidarités de proximité a pour objectifs de lutter contre l'isolement des personnes seules et isolées sur Chaville et de recréer du lien social. "Avec le recrutement de Gabrielle Jover [dans le cadre du service civique volontaire, ndlr], animatrice du réseau et encadrante des bénévoles, les missions du collectif ont été clairement définies et sa structure établie", tient à souligner Armelle Tilly, maire adjoint déléguée à la Solidarité intergénérationnelle. "Nous avançons!" Concrètement, le collectif se compose d'un comité de pilotage, qui se réunit tous les mois et demi, définit les objectifs et élabore les moyens d'intervention, d'un comité élargi, qui se retrouve tous les trois mois, et d'une assemblée plénière, afin de faire un point annuel sur les actions mises en œuvre et celles à développer.

Les bénévoles au cœur du collectif

Parmi les actions prioritaires du collectif: la mise en place de visite de convivialité. Celles-ci s'appuient sur des bénévoles, adhérents d'associations, mais également des "bénévoles libres". "Nous avons constaté que, depuis plusieurs années, les personnes ne se



détournaient pas nécessairement du bénévolat, mais souhaitaient s'investir différemment, de façon ponctuelle ou en-dehors du cadre associatif; ce sont les bénévoles libres", précise Gwenaëlle Gohet, responsable du service Vie associative à la mairie.

L'objectif de ces visites au domicile des personnes isolées est de recréer du lien social entre Chavillois et, éventuellement, prévenir des situations difficiles.

Encadrement et suivi

Pour cela, l'encadrement est assuré au sein du collectif par Gabrielle Jover. Une Charte du bénévolat et un Contrat d'engagement du bénévole ont été établis, un blog a été créé. "Nous organiserons également un atelier de sensibilisation, afin que les bénévoles ne soient pas démunis face à certaines situations

déliées", souligne-t-elle.

"Je tiens à préciser qu'ils ne remplacent en aucun cas les professionnels, comme le Service de soins infirmiers à domicile, le SSIAD. Les bénévoles interviennent en complément des structures déjà existantes."

Quant aux personnes visitées, elles seront elles-mêmes suivies par Hélène Nablandian, agent d'accompagnement du CCAS. "Le SSIAD, le CCAS, le CLIC Entour'âge, les commerçants, les cabinets médicaux, sans oublier les gardiens d'immeubles, nous aideront à prendre contact avec les personnes isolées, qui ont besoin de compagnie", indique Armelle Tilly. ■

Rens. : Gabrielle Jover au 01 41 15 82 08 ou 06 15 85 00 61. Plus d'infos sur le blog <http://collectifdesolidarites.chavilleblog.com> (attention, certaines catégories du blog ne sont pas ouvertes au public).

PREMIER CAFÉ DES PARENTS LE 12 AVRIL À LA BIBLIOTHÈQUE

"Parents, osez dire non!" Tel est le thème du premier Café des parents, qui se tiendra le 12 avril prochain, à la Bibliothèque de Chaville.

Organisé par le Centre communal d'action sociale (CCAS), en partenariat avec le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de Boulogne-Billancourt (CIDFF 92 BB), ce nouveau dispositif propose un atelier de soutien à la fonction parentale.

Un lieu d'échange et de soutien

"Culture, monoparentalité, place des pères aujourd'hui dans la cellule familiale, séparation et recomposition familiale... beaucoup de parents sont en demande de soutien et de lieu d'échange pour pouvoir évoquer ces difficultés et trouver des réponses", analyse Hélène Prouteau, maire adjoint déléguée aux Affaires sociales. "La municipalité a donc décidé d'agir pour répondre à cette demande."

À l'initiative du CCAS, les associations locales (Secours Catholique, Rencontre de femmes, Secours Populaire, Croix-Rouge, Conférence Saint-Vincent-de-Paul, Actions jeunes), mais aussi les directeurs des écoles de Chaville, les responsables du CIDFF 92 BB, les services municipaux, les intervenants sociaux du territoire (CAF, PMI, CVS, ASE...) et les maires ont été sollicités. Ces acteurs de terrain ont ainsi fait part des témoignages des parents qu'ils rencontrent au quotidien

QUARTIERS ÇA BOUGE À L'URSINE!

Insuffler de la convivialité dans les quartiers grâce à des projets d'animation, tel est l'esprit des assemblées de quartier, mises en place par les habitants eux-mêmes, avec le soutien de la mairie. Ce mois-ci, *Chaville Magazine* est allé faire un tour du côté de l'Ursine. Rencontre.

"Nous aimons notre quartier, c'est ce qui nous a motivés à mettre en place des activités il y a plusieurs années." Présentes depuis la création de l'assemblée de quartier d'Ursine en octobre 2006, Catherine Fresco et Geneviève Daël ont été rejointes ensuite par Jacques Barth, notamment. Le trio est désormais "moteur" des événements organisés dans le quartier.

"Finalement, le plus gros travail est de distribuer les 1400 tracts qui annoncent nos rendez-vous aux riverains", précise Catherine Fresco. "Nous n'avons pas souhaité nous constituer en association ou nous intégrer dans une structure formelle", ajoute-t-elle. "Nous voulons juste créer des liens entre les habitants de l'Ursine, amener de la convivialité et nous connaître davantage. Nous sommes en quelque sorte un petit village!"

Une assemblée de quartier dynamique

Et le fait est que, depuis le premier vide-grenier organisé en 2007 – devenu au fil des ans un rendez-vous incontournable – l'assemblée de quartier s'est bien développée.

Apéritif de rentrée en septembre (pour

rencontrer les nouveaux arrivants notamment et visionner les photos du vide-grenier), balade décontractée dans les bois une fois par mois, rencontres "bavardage-tricot", mais aussi exposition Ursine Art' qui connaîtra sa 3^e édition le 9 décembre 2012, les projets se sont concrétisés grâce à l'implication des habitants.

"Chacun de nous amène sa spécificité", explique Jacques Barth. "Une sortie VTT a été organisée par Pierre Prieur. Devant l'enthousiasme des participants, une nouvelle balade est prévue pour bientôt."

Un site Internet a également été créé pour tenir les habitants informés et relayer des demandes de baby-sitting, notamment. Parmi les projets en cours ou à développer: des échanges de plantes, des aides pour les personnes âgées...

"Tous les habitants du quartier qui veulent nous rejoindre sont les bienvenus.



Catherine Fresco et Jacques Barth.

L'aide logistique de la mairie nous est bien utile dans l'organisation des événements. Il nous manque juste quelques bonnes volontés! L'appel est lancé... ■

Rens. : Catherine Fresco au 01 47 50 05 29,
par courriel quartierursine@club-internet.fr
Plus d'infos sur le site Internet
<https://sites.google.com/site/quartierursine>

VOUS AUSSI, FAITES BOUGER VOTRE QUARTIER !

Vous avez des idées et de la bonne volonté pour animer votre quartier? Organisez ou rejoignez votre assemblée de quartier et montez des projets! La mairie vous apportera des conseils et vous fournira une aide logistique.

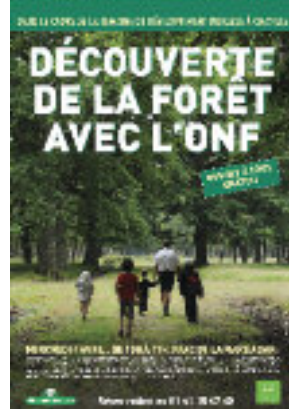
Prenez contact avec Abdon Manckoundia au 01 41 15 47 95, par courriel a.manckoundia@ville-chaville.fr

pour mettre en place un dispositif de soutien à la parentalité. "La précocité des interventions et la proximité des actions engagées sont importantes pour soutenir au mieux les familles", souligne Hélène Prouteau. "Les partenaires locaux ont fait part de leur adhésion à ce projet, ce qui nous conforte dans notre action. Avec ce premier Café des parents, nous nous engageons pour une parentalité responsable et partagée." ■

Judi 12 avril, de 9h30 à 11h, à la Bibliothèque.

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES

Le CIDFF 92 BB est une association loi 1901, membre d'un réseau national de 114 associations. Ses missions consistent à favoriser l'autonomie sociale, personnelle et professionnelle des femmes, l'égalité entre femmes et hommes, le bien-être des enfants au sein des familles, ainsi qu'à défendre les relations familiales dans toutes leurs dimensions. Ses activités portent sur l'accès au droit, le conseil conjugal et familial, la médiation familiale, le soutien à la fonction parentale... Dans le cadre du Point Info Droit, le CIDFF 92 BB tient une permanence chaque mardi, de 14h à 17h, sur rendez-vous, en mairie.



SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE PRÉSERVATION ET SENSIBILISATION AVEC L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Cette année, la Semaine du développement durable se déroule du lundi 2 au dimanche 8 avril à Chaville, sur le thème de la biodiversité. L'Office national des forêts, très impliqué dans la préservation de la faune et de la flore, vous propose d'explorer des éco-systèmes passionnants, à travers une exposition photo et une conférence à l'Atrium.

Formidable écrin de la biodiversité, la forêt est également un milieu fragile, qu'il convient de protéger. L'Office national des forêts (ONF) assure en France la gestion durable des forêts publiques. L'ONF est le premier gestionnaire d'espaces naturels en France. Son action est menée dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'État.

"L'Office national des forêts est un partenaire indispensable de la biodiversité en forêt", explique Marie-Odile Grandchamp, maire adjoint déléguée au Développement durable.

Cette année, l'ONF s'investit tout particulièrement à Chaville, dans le cadre de la Semaine du développement durable.

> Expo' photo: la forêt comme vous ne l'avez jamais vue

La Ville de Chaville et l'Office national des forêts vous convient à une exposition photo sur la forêt. Vous découvrirez 18 images de paysages, de faune, de flore ou bien de détails de forêts, mises en lumière par des forestiers de l'ONF, dans le cadre d'un concours photographique. La forêt sous un angle différent!

DU LUNDI 2 AU DIMANCHE 8 AVRIL, DE 14 H À 20 H,

DANS LES COURSIVES DE L'ATRIUM.

Tout public. Gratuit.

> Conférence sur la forêt

Olivier James, directeur de l'agence de l'ONF de Versailles, animera une conférence en collaboration avec Éliane Masselin (chargée de mission environnement et développement durable du district Île-de-France ouest du Lions Club) sur le thème de la forêt: les forêts de Fausses-Reposes et de Meudon, la forêt péri-urbaine, les trois fonctions essentielles de la forêt et les missions de l'ONF.

JEUDI 5 AVRIL, À 19 H 30, À L'ATRIUM (SALLE DE TESSE).

Tout public. Gratuit.

> Découverte de la forêt

Découvrez la forêt domaniale de Meudon avec un animateur forestier de l'ONF. Lors d'une balade en forêt, le forestier vous dévoilera tous les secrets de la forêt et répondra à vos questions sur les espèces végétales et animales. Départ du parc forestier de la Mare Adam. ■

LUNDI 2 ET MARDI 3 AVRIL, DE 9 H À 15 H: ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES DE LA VILLE ET INSTITUT SAINT-THOMAS DE VILLENEUVE.

MERCREDI 4 AVRIL, DE 10 H À 12 H: ACCUEILS DE LOISIRS.

MERCREDI 4 AVRIL, DE 15 H À 17 H: GRAND PUBLIC.

Groupes limités à 25 personnes maximum.

Prévoir des chaussures et des vêtements selon la météo. Gratuit.

Renseignements et inscriptions au 01 41 15 47 40.

LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR LA BIODIVERSITÉ C'EST AUSSI...

MARDI 3 AVRIL, À 18 H ET À 20 H, DANS LA SALLE POLYVALENTE DU GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT. GRATUIT.

- Deux projections du film *Microcosmos, le peuple de l'herbe*.

Conférence en 2^e partie de soirée.

MERCREDI 4 AVRIL, DE 20 H À 22 H 30, À LA CAFÉTERIA

DE L'ATRIUM. PARTICIPATION AUX FRAIS: 20 €

- Soirée œnologie consacrée aux vins bio, organisée par l'association Vivre à Chaville.

Erratum: une erreur s'est glissée dans le numéro de mars du *Chaville Magazine*.

La soirée œnologie n'aura donc pas lieu vendredi 6 avril, comme indiqué précédemment.

LES JEUDI 5 ET VENDREDI 6 AVRIL, DE 8 H 45 À 16 H 15.

- Cinq ateliers sur "la biodiversité et nous" pour les enfants des écoles élémentaires de Chaville, au jardin pédagogique.

- En octobre: manifestations sur le développement durable, au sein des sept villes de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest, dont Chaville.

Utilisez une application gratuite de votre smartphone pour accéder au site Internet de la Ville, via ce cryptogramme.



UNE CUEILLETTE RESPONSABLE EN FORÊT

Trop cueillir menace l'équilibre de la forêt. Si 400 plantes bénéficient d'un statut intégral de protection, de nombreuses espèces restent menacées par la cueillette excessive, telles que les jonquilles ou le muguet. La cueillette reste tolérée en forêts domaniales, gérées par l'ONF, si elle demeure à usage familial, en petites quantités. Les végétaux non ramassés par l'homme jouent également un rôle de fertilisation au sein de la forêt. Les fruits permettent de libérer les graines des plantes et des arbres, les baies nourrissent de nombreux animaux, les fleurs attirent les insectes pour la pollinisation et le bois laissé au sol se décompose pour enrichir l'humus.

Lors de vos balades en forêt, limitez votre cueillette et ne ramassez pas de bois au sol, dont l'utilisation est strictement réglementée.

Un doute? L'ONF vous invite à consulter la liste des espèces protégées, parue dans l'arrêté du 11 mars 1991 relatif aux espèces végétales protégées en Île-de-France. Plus d'infos sur le site Internet www.onf.fr

LE STATIONNEMENT À CHAVILLE

TROIS QUESTIONS À FRANÇOIS-MARIE PAILLER MAIRE ADJOINT DÉLÉGUÉ AU TRANSPORT À LA CIRCULATION ET À LA SÉCURITÉ

Quelle est la situation du stationnement à Chaville ?

Lorsque l'on fait une rapide analyse, on s'aperçoit qu'à Chaville, à quelques places près, l'offre de stationnement n'a pas évolué depuis 50 ans. Globalement, Chaville compte aujourd'hui 1500 places de stationnement qui se déclinent en 670 payantes, 830 gratuites (dont 130 places vertes), auxquelles il convient d'ajouter 46 places pour personnes handicapées. Il faut également noter que l'offre de stationnement en surface est très supérieure à l'offre de stationnement en sous-sol. Le système de "zone verte" dont bénéficie notre ville et dont l'objectif premier était d'éviter le phénomène "d'embolisation" autour des gares et de créer un stationnement résident gratuit est un échec en raison d'une utilisation dévoyée. Nous sommes donc conduits à revoir l'ensemble du plan de stationnement de notre ville après avoir revu préalablement son plan de circulation (zones 20, 30, 50).

Quels sont les grands principes de ce plan ?

En matière de stationnement, je dois dire tout d'abord que, du fait des travaux d'aménagement du centre ville, nous allons vraisemblablement vivre dans les mois qui viennent une période relativement difficile. Passée cette période, nous devons intégrer dans nos raisonnements les modifications de mentalités qui touchent l'utilisation des transports en général et de la voiture en particulier ; alors des changements devront favoriser notamment le co-voiturage, les circulations douces, les transports en commun, Autolib'...

L'évolution des mentalités par rapport à l'utilisation de la voiture, la situation actuelle du stationnement à Chaville et l'observation de ce qui se fait dans d'autres villes nous conduisent à penser que, dans un avenir proche, la ville sera dotée d'un stationnement uniquement payant avec des prix favorisant le



stationnement de courte durée en centre ville - afin de ne pas pénaliser l'activité commerciale - une zone intermédiaire, dite zone orange et une zone verte à la périphérie. L'ensemble de ces zones inclura une offre de stationnement résidentiel, de façon à assurer le confort et la tranquillité des habitants vivant dans chacune de ces zones.

Précisons que dans le cadre de notre intercommunalité (Grand Paris Seine Ouest), la compétence stationnement a été transférée à la Communauté d'agglomération. C'est donc avec GPSO que nous serons amenés à mettre en place ce nouveau dispositif qui va commencer par un effort tout particulier sur le parking souterrain de l'Atrium et la modernisation des horodateurs dans cette zone.

Y aura-t-il des moyens de contrôle supplémentaires ?

C'est évident. Tous les spécialistes du stationnement s'accordent à dire que, sans répression, le stationnement n'est jamais régulé. L'observation des bonnes règles de stationnement passe nécessairement par un contrôle renforcé. La Ville devra donc compléter la mission du service de la veille urbaine et de ses deux seuls agents de sécurité de la voie publique (ASVP) par le renforcement de ses effectifs, de manière à faire respecter les règles de stationnement de la Ville. ■

En bref

> Seniors : des activités pour tous les goûts

• Club municipal des anciens de Chaville (CMAC)

Activités réservées aux adhérents.

LES MERCREDIS 4, 11 ET 25 AVRIL, DE 10 H À 11 H.

SALLE MOLLARD : atelier zen (sous réserve de modifications éventuelles).

MARDI 3 AVRIL, DE 15 H À 17 H : ateliers cuisine avec dégustation **À LA VILLA BEAUSOLEIL.**

JEUDI 12 AVRIL : visite des coulisses du Lido, à Paris. Sur réservation. Tarif : 18 €.

Rens. : Mustapha Rabih au 01 41 15 26 00 ou par courriel cmac@dbmail.com

• Villa Beausoleil

Activités gratuites, ouvertes à tous.

VENDREDI 13 AVRIL, À 16 H 30 : concert soprano.

JEUDI 26 AVRIL, À 16 H 30 : concert de piano suivi d'un apéritif dînatoire.

Rens. : Adeline Lepage au 01 40 92 10 00 ou par courriel adeline.lepage@villabeausoleil.com

• CLIC Entour'âge

Le Centre local d'information et de coordination, le CLIC Entour'âge de Chaville, Sèvres et Ville-d'Avray informe et oriente gratuitement les personnes âgées de plus de 60 ans.

Permanence France Alzheimer

Gratuit et sans inscription.

LE MARDI 17 AVRIL, DE 14 H 30 À 17 H 30.

AU CLIC ENTOUR'ÂGE.

Rens. : 01 41 14 50 96.

CLIC Entour'âge - 170, Grande Rue à Sèvres

> Inscriptions au thé dansant

Un thé dansant sera organisé **LE DIMANCHE 13 MAI, DE 14 H 30 À 18 H, EN MAIRIE.** Venez voir danser les "Bluebell Girls" ! Les inscriptions auront lieu du lundi 2 avril au samedi 5 mai, à l'accueil de l'hôtel de ville, du lundi au samedi, de 9 h à 11 h 45 (sauf le mardi). Attention, ces inscriptions sont obligatoires. Le carton d'invitation sera exigé à l'entrée.
Rens. : 01 41 15 40 00.

NOUVEAUX HORAIRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre communal d'action sociale vous accueille désormais :

- les lundis, mercredis et vendredis, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30;
- le mardi, de 13h30 à 19h30 (jusqu'à 16h30 pendant les vacances scolaires);
- le jeudi, 8h30 à 12h.

LES ACCUEILS DE LOISIRS FONT LEUR CINÉMA

Les accueils de loisirs de la Ville ont organisé leur 1^{er} Festival de cinéma et réalisé leurs propres courts métrages, projetés le 1^{er} mars dernier dans la salle polyvalente du groupe scolaire Paul Bert.

À l'initiative de Fabien Giraud et Florent Brejcka, directeur et directeur adjoint de l'accueil Ferdinand Buisson, un grand défi a été lancé: demander à 180 enfants, avec l'aide des animateurs, de réaliser des films puis d'organiser un festival grandeur nature, comme à Cannes.

Les accueils de loisirs maternels (Jacinthes, Pâquerettes, Iris et Myosotis) et élémentaire (Ferdinand Buisson) se sont donc attelés à la tâche pendant les vacances d'hiver, du 20 février au 1^{er} mars dernier. Un travail de "titan" été réalisé en quelques jours, grâce à l'implication de tous. 20 films



© EBRELL COMBOT

de deux à quatre minutes ont ensuite été mis en "compétition".

Si les animateurs se sont chargés de la réalisation, de la prise de vue et du montage, ce sont bien les enfants qui ont rédigé les scénarii et les dialogues... sans oublier leur talent de comédien!

"Je ne m'attendais pas à un tel succès, le rendu est super; le projet a beaucoup rapproché les équipes d'animateurs", se réjouit Florent Brejcka, qui pense déjà à l'organisation de la deuxième

édition de ce "Festival des stars", l'année prochaine.

Une remise de prix comme à Cannes

"Sécurité", tapis rouge et "photo-call" (stand photo professionnel): on se serait vraiment cru au Festival de Cannes lors de la remise des prix!

Composé d'un enfant et d'un adulte de chaque accueil de loisirs, le jury a délibéré pour remettre les récompenses dans les catégories suivantes: création originale, film d'animation, stop-motion (film réalisé à partir de photographies), publicité et émission tv.

Bravo aux enfants des Iris pour le court-métrage *L'Hôtel de la peur*, qui a remporté la Palme d'or du meilleur film! ■

Les courts métrages réalisés par les enfants et les animateurs des accueils de loisirs sont sur le site

➔ www.ville-chaville.fr

INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES 2012-2013

Les inscriptions à la restauration scolaire, aux accueils du matin et du soir, à l'étude surveillée et aux accueils de loisirs du mercredi se renouvellent tous les ans. Pour l'année, 2012-2013, ces inscriptions se feront du lundi 2 avril au vendredi 25 mai.

Le dossier sera disponible en mairie au Pôle accueil services, sur le site www.ville-chaville.fr (rubrique "Vos enfants") et sur le Portail famille http://famille.ville-chaville.fr/net_enfance

Attention, les dossiers incomplets ne seront pas enregistrés et les dossiers hors délai seront inscrits sur liste d'attente.

À noter: cette année, l'inscription à l'École des Sports se fera à la rentrée de septembre. Plus d'infos dans le prochain numéro de *Chaville Magazine*.

Rens.: Pôle Accueil Services au 01 41 15 40 00 par courriel activites_famille@ville-chaville.fr

En bref

> Le Portail famille à votre service

Vous souhaitez effectuer vos démarches administratives 7j/7 et 24h/24 et recevoir des alertes sur les périodes d'inscription? Connectez-vous au Portail famille sur Internet et gérez votre compte famille depuis chez vous.

Le Portail famille vous permet de visualiser les activités de vos enfants et de les pré-inscrire, notamment aux accueils de loisirs lors des vacances scolaires. Vous pouvez aussi payer en ligne, de façon sécurisée, certaines prestations, et consulter l'historique de vos factures. À noter, il est toujours possible de régler vos prestations par chèque, carte bleue, ticket CESU, espèces ou virement automatique. http://famille.ville-chaville.fr/net_enfance

CHASSE AUX ŒUFS AVIS AUX PETITS GOURMANDS!

La Ville de Chaville convie les enfants à participer à la 4^e chasse aux œufs, le mercredi 11 avril, à 16h, dans le parc de l'hôtel de ville. À cette occasion, 160 figurines en chocolat seront offertes par la ligne C de la SNCF, partenaire de l'événement et qui dessert la gare de Chaville-Vélizy. Certains artisans boulangers-pâtisseries de Chaville se sont également associés à cette opération, pour le plus grand plaisir des enfants! Ne soyez pas en retard! Les œufs ne vous attendrons pas... ■





LE CARROUSEL "LA BELLE ÉPOQUE" SUR LE PARVIS DE L'ATRIUM!

Depuis le 10 mars dernier et jusqu'au dimanche 15 avril prochain, le carrousel "La Belle Époque" s'est installé sur le parvis de l'Atrium, pour le plus grand plaisir des petits Chavillois! Sur ce

manège authentique – datant de 1936 – chevaux de bois, camion de pompier et autres carrosses attendent les enfants, de 2 à 8 ans. Embarquez vite, le manège va tourner! ■

Manège ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 15h30 à 19h; les mercredis, samedis et dimanches, de 11h à 12h30 et de 15h à 19h.
Tarifs: 2 € la place, 5 € les 3 places.

UNE ÉCOLE QUI NE MANQUE PAS DE CHIEN!

Alain Lambert, éducateur canin du Chien citoyen, a rendu visite aux enfants de l'accueil de loisirs de Ferdinand Buisson, le 14 mars dernier, en compagnie de son fidèle compagnon. En proposant des ateliers gratuits sur l'éducation canine aux enfants de 6 à 12 ans, l'association leur apprend à bien éduquer leur chien, dans le respect des autres. Tout est passé en revue, du comportement animal aux possibilités qu'offrent nos amis à quatre pattes pour les personnes sourdes et malentendantes, avec le module gNgo, "gros nez, grandes oreilles". Ces ateliers visent également à renforcer le sens des responsabilités et de la



citoyenneté des enfants. Apprendre à son chien à ne pas aboyer sans raison, ramasser ses déjections ou lui enseigner comment ne pas mordre, autant de situations concrètes de la vie quotidienne pour lesquelles les maîtres ont parfois besoin d'aide. ■

Plus d'infos sur le site www.lechiencitoyen.com

En bref

> Jardin pédagogique: c'est la reprise!

Le jardin pédagogique de la Ville de Chaville reprend ses ateliers à destination des écoliers et des enfants inscrits en accueils de loisirs, à partir de mi-avril. Ouvert en juin 2009 le long de la vigne municipale de l'ex-Académie des Beaux arts, rue Paul Vaillant-Couturier, le jardin pédagogique a obtenu le label "École en herbe" en juin 2011, décerné par la Maison de la Nature de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest. Cette distinction a récompensé l'implication des agents des accueils de loisirs de la Ville, du service des Espaces verts et, bien sûr, des enfants. Ce label illustre aussi l'engagement des accueils de loisirs pour la préservation de la biodiversité locale, par la création d'un jardin pollinisateur et d'un massif champêtre, lieux d'accueil pour la faune sauvage.

LE FORUM DES SAVOIRS A LA "MAIN VERTE"

> Voyage "Jardin des délices", triptyque de Jérôme Bosch

Jean-Louis Bernard nous propose une promenade dans le monde fantastique de Hieronymus van Aken, dit Jérôme Bosch. L'expert entretient depuis 40 ans un "tête-à-tête" passionné avec ce peintre à la charnière du Moyen Âge et de la Renaissance.

Les deux conférences du Forum des savoirs s'attacheront plus particulièrement au "Jardin des délices", triptyque installé au musée du Prado à Madrid.

Jean-Louis Bernard situera le contexte historique, afin de mieux comprendre la hardiesse de ce peintre érudit, cultivé et extraordinairement ouvert sur les grands mouvements de son époque, bien qu'il ne se soit jamais beaucoup éloigné de son atelier de Bois-le-Duc. Il montrera également comment, après la célébrité et l'enthousiasme suscité en son temps, Jérôme Bosch sombrera

dans l'oubli pour renaître, et de quelle façon, du XX^e siècle à nos jours.

Conférences les jeudis 5 et 12 avril, à 18h30.

> L'art des jardins

Du paradis des Perses au verger de l'Occident médiéval, l'art des jardins ne se comprend qu'à l'intérieur de chaque société. Même si le jardin est potager, puis parc, il est avant tout un haut lieu symbolique : le paradis est un jardin des délices. Le jardin "œuvre d'art" est à replacer dans son contexte culturel, pour comprendre les relations que celui-ci entretient avec la vie matérielle, sociale et spirituelle de son époque.

Des jardins suspendus de Babylone au parc André Citroën, Pierre Lemattre, ancien président de la Société d'Horticulture des Yvelines, nous montre comment la conception des jardins a évolué sous des influences très

"FORUM SAVOIRS"
PRÉSENTE LE CYCLE DE 4 CONFÉRENCES

L'ART DES JARDINS



- MARDI 10 AVRIL 2012. De Babylone à Rome, quelques jardins mythiques et remarquables
- MARDI 18 MAI 2012. Le Moyen-Âge et la Renaissance : la naissance du jardin à la Française, Le Mûrier
- MARDI 22 MAI 2012. Le jardin anglais, ses tentatives en France
- MARDI 29 MAI 2012. Le retour à la nature, le parc à l'anglaise et ses déclinaisons

Conférencier : Pierre LEMATTRE

Médecins du Travail - 101, Rue de la Vallée - 78100 Chaville

diverses, tant techniques que scientifiques, philosophiques ou politiques. ■

Conférences les mardis 10 avril, 15, 22 et 29 mai, à 15h.

Renseignements et inscriptions au 01 41 15 99 11.

Plus d'infos sur le blog

<http://forumdessavoirs.chavilleblog.com>



Jardin des délices



Arts des jardins

Utilisez une application gratuite de votre smartphone pour accéder au blog du Forum des savoirs, via ces cryptogrammes.

ARTISTES AMATEURS OU CONFIRMÉS EXPOSEZ VOS ŒUVRES À L'HÔTEL DE VILLE !

Chaque mois, la mairie de Chaville donne la possibilité à des artistes locaux d'exposer gratuitement leurs œuvres. Peintures (quelle que soit la technique utilisée) ou photographies, principalement, viennent ainsi agrémenter le hall de l'hôtel de ville pendant quelques semaines. Une vingtaine d'œuvres peuvent être exposées, pour une durée d'un mois environ.

N'hésitez plus : saisissez cette chance de vous faire connaître auprès du public chavillois ! Vos œuvres peuvent d'ailleurs être proposées à la vente. À vos pinceaux... ■

Rens. : Cécile Aubrun au 01 41 15 40 22.

ROOT'N NATION ON ZE TREMPLIN !



Samedi 10 mars dernier avait lieu la finale de Ze Tremplin, partenariat entre La Salamandre et Universailles Musiques qui, depuis huit ans déjà, repère et accompagne les jeunes

talents de la scène locale. Suite aux sélections lors des demi-finales, quatre groupes se sont rencontrés sur cette finale après deux jours de résidence scénique à la MJC de la Vallée-La Salamandre.

La soirée a débuté avec *Les Méchants Radis* et leur punk engagé. *Root'n Nation* a pris le relais avec un set reggae rock frais et chaleureux. Puis, *Universal Congress* a offert au public un instant reggae roots empreint de leur univers spirituel. La soirée s'est clôturée avec le concert de *The Sharp* tout en originalité et en rock déjanté.

Après délibération du jury, c'est *Root'n Nation* qui sort vainqueur de cette 8^e édition de Ze Tremplin. Groupe de reggae rock enragé, *Root'n Nation* est composé de huit musiciens aux personnalités et influences diverses, venant de Sèvres et des environs. Puissant, dansant, galvanisant, trop reggae pour être du rock mais trop rock pour être du reggae, voilà comment définir le son du groupe qui a su mélanger avec habileté l'énergie de deux styles que tout oppose. *Root'n Nation* enregistrera une maquette dans les studios de La Salamandre d'ici la fin de la saison. Un groupe à suivre... ■

WEB TV D'ACCORDS MAJEURS "L'IMAGE AU SERVICE DE LA MUSIQUE"

Utiliser les nouvelles technologies pour faire connaître et aimer la musique, transmettre le son par la vidéo et Internet, mais aussi offrir un nouvel outil pédagogique aux élèves, tels sont les objectifs de la web TV mise en place par l'association Accords Majeurs. Explications.

C'est une grande première mise en place par l'association musicale Accords Majeurs: vous pouvez désormais suivre les auditions et concerts des élèves via une télévision diffusée sur Internet, une "web TV". Un partenariat a été conclu avec la maison de disques Maguelone: sur le site Internet www.tv-classique.com, Accords Majeurs diffuse ses propres programmes. Achat et maîtrise des logiciels, mise en place des connexions adéquates: la réalisation technique de cette web TV aura pris plus de quatre ans. Un projet entièrement porté par un groupe de professeurs de l'association et du Conservatoire, passionnés de nouvelles technologies.

Un contenu musical varié

"Les dispositifs tels qu'une web TV se réalisent grâce aux bonnes volontés", tient à souligner Cédric Perrier, directeur du Conservatoire et directeur artistique d'Accords Majeurs. "Grâce à cette plateforme, nous allons pouvoir valoriser les actions du Conservatoire et d'Accords Majeurs sur Internet. Maguelone nous apporte son savoir-faire dans l'enregist-

rement audio et vidéo et nous prête du matériel. De notre côté, nous mettons à leur disposition un studio pour enregistrer leurs émissions."

Sur le site Internet, vous pouvez d'ores et déjà voir ou revoir le concert des Ensembles, *La Périchole*, mais aussi des auditions comme "l'heure musicale" du samedi. "C'est un outil très pratique pour la famille et les amis qui ne peuvent pas venir au Conservatoire. Pour l'instant, nous enregistrons ces auditions; notre but, à terme, est de les diffuser en direct."

L'association réfléchit également à utiliser le web comme outil pédagogique pour les élèves de l'association et d'en faire bénéficier ceux du Conservatoire. "Les élèves pourront ainsi se réécouter en cours et juger de leurs prestations avec un peu de recul. Nous souhaitons introduire de l'interactivité, que cette web TV permette aux professeurs d'échanger avec leurs élèves, que ces derniers s'ouvrent à tous les champs de la culture – image et son – pour que la musique et l'image fusionnent." ■

Plus d'infos sur le site Internet www.tv-classique.com

LE CHOCOLAT DANS TOUS SES ÉTATS À LA BIBLIOTHÈQUE



Les gourmands de tous âges ont été gâtés à la Bibliothèque, qui met le chocolat à l'honneur jusqu'à mi-avril. Exposition sur les origines, l'histoire et les vertus du chocolat, concours d'affiches, quiz, concours des meilleures gourmandises au chocolat, "heure du conte gourmande", veillée contes spéciale... : il y avait de quoi "se lécher les babines" !

Pour les retardataires – et les "aficionados" du cacao – l'exposition se poursuit jusqu'au 14 avril et une deuxième "heure du conte gourmande" est prévue le mercredi 4 avril. Miam ! ■



28^e BROCANTE DE CHAVILLE

La première brocante de Chaville a été organisée en octobre 1985 dans le cadre des "Fêtes d'automne". À l'époque, elle se déroulait dans la Salle des Fêtes (l'actuelle MJC), sur le parking attenant et dans la rue de Stalingrad – devenue depuis la rue de la Bataille de Stalingrad – entre les rues Albert 1^{er} et Anatole France. C'est l'Association municipale des fêtes de Chaville et M^{me} Rebelle (ancienne antiquaire de Chaville) qui en avaient la charge. Très rapidement, cette manifestation est devenue le rendez-vous incontournable de tous les chineurs de la région. Elle mobilise chaque année plusieurs centaines d'exposants et attire plusieurs milliers de personnes à Chaville.

En bref

> Exposition de peinture de Marie-Laure Pataut

Marie-Laure Pataut réalise ses tableaux à partir de photos prises d'avion lors de ses voyages ou de dessins. "J'y intègre parfois d'autres éléments, petits morceaux de verre, gommettes ou autre matériau", explique-t-elle. "L'immatériel est dans la réalité, dans une tentative de synthèse du figuratif et de l'abstrait." En observant ses œuvres, vous laisserez votre esprit vagabonder au cours d'une promenade en bord de mer ou lors d'un voyage dans les airs...

DU MARDI 3 AVRIL AU MERCREDI 2 MAI, DANS LE HALL DE L'HÔTEL DE VILLE. DE 8 H 30 À 12 H ET DE 13 H 30 À 17 H 30. FERMÉ LE MARDI MATIN.



> Lectures en anglais

Organisées par l'association Amitiés internationales et Jumelages de Chaville, ces rencontres lectures en anglais sont ouvertes à tous, quel que soit votre niveau.
SAMEDI 7 AVRIL, DE 10 H À 12 H, À L'ATRIUM:
La littérature indienne.

> Rejoignez Les Amis du livre

L'association Les Amis du livre vous propose une séance de présentation d'ouvrages littéraires.
VENDREDI 13 AVRIL, À 14 H 30, À L'ATRIUM:
Tête haute de Mémona Hintermann
et *Les rituels* de Cavanna.
Rens. : Suzanne Chapeau au 01 47500501.

> Cours d'histoire de l'art

Le conférencier Ambrogio Galbiati donnera deux cours d'histoire de l'art, à l'Atrium, sur les thèmes suivants :
- "Delaunay et Léger", **LUNDI 2 AVRIL, DE 19 H À 21 H;**
- "Picasso, Matisse: 1914-1930",
LUNDI 30 AVRIL, DE 19 H À 21 H.
Rens. : Atelier d'arts plastiques et de gravure; Catherine Cunéo d'Ornano au 01 41 15 18 23.

GROS PLAN SUR LA FABRIQUE DU CINÉMA

Le 12 avril prochain, le Club du cinéma "Philippe Soupault" propose *L'Aurore* de Friedrich Wilhelm Murnau. En amont, le 10 avril, la Fabrique du cinéma vous invite à découvrir les secrets de la fabrication de ce chef d'œuvre du cinéma muet à partir d'extraits du film. L'occasion pour *Chaville Magazine* de revenir avec *Élisabeth Bourdet*, directrice de la Bibliothèque et animatrice de la Fabrique, sur les ambitions de cet atelier d'initiation aux techniques cinématographiques ouvert à tous.

Lancé en janvier 2008, le Club du Cinéma, rebaptisé Club du Cinéma "Philippe Soupault" - en septembre 2011 à la mémoire du grand poète surréaliste né à Chaville en 1897 et qui fut, rappelons-le, un critique de cinéma passionné et passionnant - propose aux amateurs du 7^e art de plonger au cœur de la fabrication d'un film.

Il s'agit pour *Élisabeth Bourdet*, diplômée de la FEMIS (École nationale supérieure des métiers de l'image et du son) et animatrice de la Fabrique du cinéma, "de contribuer à une cinéphilie éclairée, de décrypter les moyens techniques et artistiques utilisés par les cinéastes pour créer une œuvre spécifiquement audiovisuelle en s'appuyant sur l'analyse d'extraits et le témoignage de professionnels".

Dès l'origine, le Club du Cinéma a été conçu en deux volets qui se répondent : la "Fabrique du cinéma" le mardi, suivie du "Grand écran" le jeudi. *Élisabeth Bourdet* tient également à souligner que la Fabrique permet "d'échanger des points de vue ; c'est aussi un lieu de discussion et de convivialité entre des personnes qui partagent les mêmes centres d'intérêt".



"Vous avez aimé *The Artist*, vous adorerez *L'Aurore*!"

Au programme de la prochaine "Fabrique du cinéma" du mardi 10 avril : *L'Aurore* réalisé en 1927 par Friedrich Wilhelm Murnau. Tourné à l'invitation du producteur William Fox, qui avait été très impressionné par la "caméra déchaînée" de Murnau dans *Le dernier des hommes* (1924), ce film a bénéficié d'un budget illimité. À l'instar de *Citizen Kane*, il est considéré aujourd'hui comme l'un des plus grands films de toute l'histoire du cinéma.

Pour *Élisabeth Bourdet*, "si l'on peut considérer aujourd'hui que *The Artist* est un bel hommage au cinéma muet, *L'Aurore* en est l'un des plus grands chefs d'œuvre". Elle ajoute : "c'est un film qui tire toute sa force du fait qu'il ne raconte pas seulement une histoire, mais qu'il parvient à filmer la pensée". Super production hollywoodienne, *L'Aurore* est également un film expérimental et un poème visionnaire, une histoire d'amour subtile qui reste très moderne.

À partir d'une sélection d'extraits, *Élisabeth Bourdet* vous dévoilera les secrets de fabrication et les dessous de la réalisation de ce film hors du commun. Il sera projeté dans son intégralité le jeudi 12 avril, suivi d'un débat animé par *Didier Albessart* et *Élisabeth Bourdet*. ■

- **MARDI 10 AVRIL, À 20 H 30, À L'ATRIUM: La Fabrique du cinéma sur le film *L'Aurore* de Friedrich Wilhelm Murnau.**
- **JEUDI 12 AVRIL, À 20 H 30, À L'ATRIUM: projection du film *L'Aurore* de Friedrich Wilhelm Murnau.**

BIBLIOTHÈQUE MERCI POUR LE CHOCOLAT!

> L'Heure du conte

LES MERCREDIS, À 10H30, dans la section Petite enfance (sauf vacances scolaires).

> Cercle de lecture "Le lézard lisant"

MARDI 3 AVRIL, À 20H30.

> Des livres à croquer! Le chocolat dans tous ses états!

Heure du conte gourmande: **MERCREDI 4 AVRIL, À 10H30.**

Exposition sur le chocolat: concours d'affiches, quiz... : **JUSQU'AU SAMEDI 14 AVRIL.**

> Atelier web

VENDREDI 6 AVRIL, DE 14H À 16H.

Inscription indispensable, places limitées.



> Prix littéraire "Chaville en livres 2012"

JEUDI 12 AVRIL, À 18H15.

> La Bibliothèque au marché

DIMANCHE 15 AVRIL, DE 9H À 12H30, SUR LE MARCHÉ DE CHAVILLE (1403, AVENUE ROGER SALENGRO).

> Service de portage à domicile

La Bibliothèque propose un service de portage de livres à domicile, une fois par mois, pour les personnes dont la mobilité est réduite.

> Fermeture exceptionnelle

En raison des fêtes de Pâques, la Bibliothèque sera exceptionnellement fermée le samedi 7 avril. ■

Pour tous renseignements sur ces événements, contactez la bibliothèque au 01 41 15 99 10, par courriel a.morel@ville-chaville.fr ou consultez le site Internet www.bm-chaville.fr

DES VACANCES BIEN REMPLIES À LA MJC DE LA VALLÉE!

> Soirée soupe

Côté scène: la Compagnie Cirflexes présentera son spectacle Les Bonimenteurs. Le groupe PFFC (chanson française-rock) clôturera cette soirée soupe.

Côté cuisine: trois soupes différentes vous seront proposées, préparées avec des légumes de saison bio ainsi que des desserts maison! **VENDREDI 13 AVRIL, À 20H30.**

Participation libre. Bol de soupe à 3 €;

formule à 6,50 € (soupe, dessert, boisson).

> Spectacle des ateliers d'impro théâtrale

Les adhérents des ateliers adultes d'improvisation théâtrale montent sur scène. Venez nombreux découvrir leur talent. Rires et bonne ambiance garantis!

SAMEDI 14 AVRIL, À 20H30.

> Enfance: la ludothèque des vacances

L'équipe de la ludothèque accueille vos enfants, de 3 à 10 ans, pendant les

vacances de Pâques. La thématique des deux semaines sera "La découverte des contes" (un jour, un conte, un personnage).

DU LUNDI 16 AU VENDREDI 20 AVRIL, DE 9H À 12H.

ET DU LUNDI 23 AU VENDREDI 27 AVRIL, DE 9H À 12H.

Tarifs: 25 € la semaine

(+2 € forfaitaire pour les non-adhérents).

Inscriptions à partir du mercredi 4 avril à la MJC, aux horaires d'ouverture du bureau.

> Jeunesse: les vacances de la Maison d'à côté

• Le jardin de la MJC

La Maison d'à côté propose une semaine dans un cadre verdoyant. Venez passer vos après-midi dans le jardin de la MJC pour poursuivre sa création: entretenir le potager, fabriquer un four à pain, un barbecue, aménager la terrasse et l'embellir avec de multiples fleurs et arbustes, créer des espaces de jeux, des cabane, aménager un circuit d'irrigation... Et pour-

quoi pas un coin scientifique? Bref, à vos pelles, arrosoirs et sécateurs et découvrez vos talents de paysagiste!

DU LUNDI 16 AU VENDREDI 20 AVRIL, DE 14H À 17H.

Pour les 11-15 ans. Tarifs: 20 € pour

les adhérents; 40 € pour les non-adhérents.

Inscriptions à la MJC à partir du vendredi 6 avril.

• Show chaud des ados!

Ils brûlent les planches, ils chauffent la salle, ils enflamment le public!

Un spectacle qui va faire des étincelles! Venez participer à la création d'un spectacle. L'équipe jeunesse et un professionnel du spectacle vivant vous accompagneront pour ce grand show. Vous, artistes en herbe, venez rejoindre la troupe et sillonner les routes... Le rendez-vous est pris, tous en Normandie! ■

DU LUNDI 23 AU VENDREDI 27 AVRIL.

Tarifs: 270 € pour les adhérents; 370 €

pour les non-adhérents.

Les inscriptions seront ouvertes du samedi 10 au samedi 24 mars.

Plus d'infos sur ces événements sur le site Internet www.mjcdelavallee.fr
MJC de la Vallée, 47, rue de la Bataille de Stalingrad. Rens.: 01 47 50 23 93.

ÉCOLE DE RUGBY SÈVRES-CHAVILLE

LE JEU AVANT TOUT

Créée en 2003, l'École de rugby Sèvres-Chaville est passée de 50 enfants en 2005 à 120 en 2011.

Une réussite due au travail des éducateurs, sous la houlette d'Olivier Girardot, président de l'association depuis un an et ancien responsable de l'École de rugby. Le club sera d'ailleurs présent au Festival des Sports de Nature pour faire connaître cette discipline.

Privilégier le plaisir de jouer, la volonté et la solidarité du collectif, tel est le credo que l'École de rugby Sèvres-Chaville enseigne aux rugbymen en herbe. "Nous accueillons les enfants dès l'âge de 5 ans révolus, jusqu'à 14 ans", précise Olivier Girardot. "Quelle que soit la catégorie – premiers pas, mini-poussins, poussins et benjamins – tous les enfants jouent avec un protège-dents obligatoire, même si les chocs sont rares. Que les mamans se rassurent !"

Découverte et plaisir

Apprendre à tenir le ballon, à l'attraper, à avancer tout en passant le ballon vers l'arrière (une règle de base du rugby, un peu difficile à mettre en pratique pour les plus petits), mais aussi connaître les différentes phases de jeu (regroupement, écartement), savoir quand jouer au pied... les entraînements mettent l'accent sur la découverte du sport et sur le jeu en lui-même. "L'échauffement est suivi par une phase de petits jeux, les "skills" pendant lesquels les enfants apprennent le maniement de la balle, les déplacements, les plaquages. Jusqu'aux moins de 11 ans, il n'y a pas de mêlée et pour les moins de 13 ans, les mêlées ne sont pas poussées."



En outre, les jeunes rugbymen jouent sans poteaux : lors des matchs, seuls les essais comptent, ce qui privilégie les passes à la main et donc le jeu. Ce que Marc-Antoine Azor, actuel responsable de l'École de rugby, et les éducateurs expliquent aux jeunes. "Il y a peu de compétitions à ce niveau ; notre but est que les enfants passent progressivement du stade ludique à la maîtrise nécessaire aux premiers matchs. "Mais les enfants sont toujours motivés et nous avons déjà obtenu de bons résultats !"

Un tournoi de jeunes au Festival des Sports de Nature

Et pour montrer à tous que l'on peut commencer le rugby dès le plus jeune âge, un tournoi de jeunes aura lieu – pour la première fois – le dimanche 1^{er} juillet lors de la 3^e édition du Festival des Sports de Nature, au complexe sportif Marcel Bec à Meudon.

Organisé par l'École de rugby Sèvres-Chaville, en partenariat avec les clubs de Meudon et de Boulogne-Billancourt, ce tournoi rassemblera les moins de 7 ans et les moins de 9 ans. Douze clubs au total y participeront. "Nous avons mutualisé les moyens des trois clubs pour organiser cet événement. Nous sommes ravis de devenir partenaire du Festival des Sports de Nature et de pouvoir faire connaître notre sport", conclut Olivier Girardot.

Venez avec vos enfants le 1^{er} juillet et transformez l'essai ! ■

Entraînements le mercredi, de 17h à 19h, au stade des Fontaines à Sèvres, le samedi, de 10h à 12h, au stade de la Fosse Renault (forêt de Meudon).

Rens. : Olivier Girardot au 06 20 87 73 36

ou Marc-Antoine Azor au 06 77 53 26 91 ou edr@live.fr
Plus d'infos sur le site Internet <http://sevres-rugby.com>

LE FC CHAVILLE AU PARC DES PRINCES

Dans le cadre de son dernier stage, qui a rencontré un vif succès avec plus de 50 enfants inscrits, l'École de Football du FC Chaville a organisé une sortie au Parc des Princes. Le temps d'une mi-temps, les enfants ont ainsi pu revivre l'histoire du stade depuis son inauguration en 1972 et l'installation du Paris

Saint-Germain comme club résident en 1974. Ils ont également pu s'approcher de la pelouse, visiter la salle des trophées, les vestiaires, le hall des joueurs, les salons et la salle de presse... Un voyage "footballistique" très apprécié et que nos jeunes champions Chavillois ne sont pas prêts d'oublier ! ■



UN TRIATHLÈTE CHAVILLOIS SÉLECTIONNÉ POUR LES CHAMPIONNATS DU MONDE !

Quatre kilomètres de nage, 114 km à vélo et 30 km de course à pied, tel est le "menu" des championnats du monde de triathlon qui auront lieu le 29 juillet près de San Sebastian, en Espagne. Le Chavillois Gérard Cauchois sera présent sur la ligne de départ, aux côtés de l'élite mondiale. Portrait d'un passionné.

Entre 15 et 35 heures d'entraînement par semaine ! Gérard Cauchois ne lésine pas sur les moyens – et les sacrifices – pour vivre au quotidien sa passion du triathlon.

"Je fais du triathlon depuis 2002, mais je reste avant tout un cycliste dans l'âme : j'ai participé à des courses sur route, de bon niveau, pendant 22 ans", précise Gérard Cauchois. "J'étais totalement néophyte en nage et en course ; j'ai donc changé mon entraînement – et ma corpulence ! Aujourd'hui encore, c'est la natation qui me pose le plus de problèmes : je suis suivi par un entraîneur particulier pour cette discipline."

Un entraînement quotidien

Pour mettre toutes les chances de son côté et ménager son corps, ce Chavillois de 41 ans s'est alloué depuis deux ans les services d'un entraîneur, Cyrille Routier, ancien triathlète de haut niveau et entraîneur de l'équipe de France de biathlon.

"Mon programme d'entraînement est quotidien, je ne peux rien lui cacher ! J'ai la chance de pouvoir concilier mon travail et ma passion et donc, de m'entraîner tous les jours, ce qui m'a permis d'améliorer mon temps dans les trois épreuves. Finalement, le plus dur, c'est la diététique. Dès que je prends 1 kg, c'est le drame !"

Un enchaînement de compétitions

Quant à sa saison 2012, elle s'annonce d'ores et déjà bien chargée. Éco-Trail le 24 mars dernier, triathlon de Deauville en juin, championnats du monde en juillet en Espagne, Ironman de Vichy en août et triathlon de Gérardmer en septembre : il va falloir tenir la distance !

"L'Ironman est une épreuve particulière : 3,8 km de nage, 180 km en vélo et un marathon. Il n'y a que des "fous" comme moi qui y participent !"

Ses bons résultats et sa participation à de multiples épreuves ont ainsi amené la Fédération française de triathlon à



contacter Gérard Cauchois en janvier dernier et à l'inscrire pour les championnats du monde, dans la catégorie des 40-50 ans. "Mon objectif ? Finir l'épreuve car je serai parmi les meilleurs au monde", déclare-t-il sobrement.

"La Fédération fournit les équipements et je suis aidé par trois sponsors : Axa, le Midas de Chaville et la mairie. J'ai d'ailleurs floqué les roues de mon vélo avec le blason de la ville." Espérons que cela lui porte chance ! ■

CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HALTÉROPHILIE SENIORS CHAVILLE FAIT LE POIDS !

Pour la première fois depuis longtemps, deux athlètes du Club d'haltérophilie musculation de Chaville étaient sélectionnés pour la finale du championnat de France individuel Élite 2012, qui se déroulait le 4 mars dernier, à Quimper.

Éva Dreno, après avoir rencontré bien des problèmes liés à un contrôle antidopage de dernière minute qui a perturbé son échauffement et sa concentration, se classe deuxième en moins de 75 kg avec un total de 142 kg, en réalisant 64 kg à l'arraché et en ratant de peu 66 kg.

À l'épaulé jeté, après une première barre de 78 kg, elle s'est attaquée à la barre de match de 85 kg qui pouvait lui assurer la

première place, mais elle l'a manquée de peu. Éva Dreno se classe ainsi 28^e au classement général IWF.

Maxim Dubrouski a réalisé, dans la catégorie des moins de 69 kg, la 5^e meilleure performance de son plateau avec 100 kg à l'arraché et 130 kg à l'épaulé jeté, loin de ses records du fait d'une blessure. Il a toutefois pris la deuxième place en open au classement général IWF en tant qu'athlète étranger.

Le club de Chaville se classe ainsi 20^e au classement général des clubs, sur 35 participants. Bravo à l'entraîneur Michel Legloane et aux deux athlètes qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes ! ■

LA GYMNASTIQUE RYTHMIQUE À MARCEL BEC

Le 11 mars dernier, de très nombreuses gymnastes avaient "investi" le complexe sportif Marcel Bec de Meudon, à l'occasion du championnat départemental de gymnastique rythmique de l'UFOLEP. Organisée par le Club de gymnastique rythmique de Chaville, soutenu par la Ville de Chaville, cette compétition a rassemblé plusieurs catégories, des plus jeunes aux plus expérimentées.



En bref

> Les stages des clubs sportifs pendant les vacances

• Stage "Arts du Cirque"

Proposé par l'association Cirkalme-Toi.

DU LUNDI 16 AU VENDREDI 20 AVRIL, DE 14H À 17H, AU GYMNASÉ ANATOLE FRANCE (3, AV. SAINT PAUL).

À partir de 7 ans.

Tarifs : 65 € pour les adhérents ;

70 € pour les non-adhérents.

Rens. : Pascale au 06 62 71 41 87

ou Christian au 06 80 25 74 61.

• Stage de badminton

Proposé par l'association

Les Volants de Chaville.

DU LUNDI 16 AU VENDREDI 20 AVRIL, DE 10H À 16H, AU GYMNASÉ JULES LADOUËGUE (32, AVENUE DE LA RÉSISTANCE).

Tarif : 20 €/jour/personne

Rens. : Najmeddine Sahbani (brevet d'État)

par courriel stages@chavillebad.fr

• Stage de football

Proposé par le Football Club de Chaville.

DU LUNDI 16 AU VENDREDI 20 AVRIL, DE 8H À 18H,

SUR LE TERRAIN DE FOOTBALL ET LE GYMNASÉ LÉO LAGRANGE (2, RUE JEAN JAURÈS).

De 5 ans à 13 ans.

Tarifs : 60 € pour les adhérents ;

70 € pour les non-adhérents pour la semaine ;

12 € pour les adhérents ;

14 € pour les non-adhérents pour la journée.

Rens. : Ali Lebdiri au 06 62 00 47 55.

• Stage de volley-ball

Proposé par l'association

Chaville Sèvres Volley-ball

DU JEUDI 19 AU LUNDI 23 AVRIL, DE 9H À 17H, AU GYMNASÉ

DES CENT GARDES (45, GRANDE RUE À SÈVRES).

De 8 ans à 18 ans. Tarif : 40 €

Rens. : Stéphane Idoine au 06 61 98 98 01.

LES BOXEURS TOUJOURS AU TOP !

Le Jaguar Boxe 92 a une nouvelle fois engrangé d'excellents résultats ! En demi-finale de kick-boxing, dans la catégorie junior 57 kg, Ahmed Ferradji a gagné par K.O. à la première reprise, le 11 mars dernier à Japy. Dans le même temps, en Élite B moins de 81 kg, Hamani Bentouati, après une année d'inactivité, a retrouvé la victoire en battant aux poings Procida Wilmark (un adversaire dangereux), en finale Île-de-France de Chauss' Fight.

Souhaitons la même réussite dans les compétitions à venir à Frédérique Sobella, Hervé Douala (alias "James"), Héloïse Proust-Thouroude, Thomas Gomes et Marie-José Élana !

CHAVILLE TIR À L'ARC DE L'OR, DU BRONZE ET UNE ÉQUIPE QUI MONTE !

Avec expérience et convivialité, les archers chavillois ont organisé le championnat départemental 92 de tir en salle adultes, les 4 et 5 février derniers au gymnase Colette Besson. Les 84 meilleurs archers du département ont bravé le froid et la neige avec, en ligne de mire, la première marche du podium. La compétition était notamment arbitrée par Gaëtan Pelloquin, arbitre fédéral du club. Les six archers chavillois sélectionnés ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Le samedi, Patrick Sommacal (vétérans homme arc classique) s'est qualifié pour les quarts de finale. Le dimanche, le suspense était à son comble : Vincent Naulot (senior homme arc à poulies) a perdu de très peu son match en demi-finale. Frédéric Keckhut (senior homme arc classique) a brillamment remporté la médaille de bronze. La semaine précédente, Théo Carcian, 1^{er} au classement départemental junior homme arc à poulies, remportait haut la main le titre de champion départemental 92 de tir en salle jeunes à Châtillon !

Chaville, une équipe qui monte !

La belle aventure se poursuit pour l'équipe arc à poulies hommes. Après



s'être brillamment classée 3^e de la Division régionale honneur (2^e Division régionale) en 2011, l'équipe évolue cette année en Division régionale excellence (1^{re} Division régionale). Elle participera aux trois épreuves du circuit avec, pour objectif, la qualification pour la finale nationale, qui ouvre les portes tant convoitées de la Division nationale arc à poulies (Division nationale 1). ■

Plus d'infos sur le site Internet

www.chavilletiralarc.com

4^e ÉDITION DU CHALLENGE DE GOLF DES 36 COMMUNES DU 92

Le Comité départemental de golf, avec le concours du Conseil général des Hauts-de-Seine, organise le Challenge de golf par équipes des 36 communes du 92. Les équipes seront constituées en six poules qualificatives. Chaque vainqueur de poule participera à la finale, qui aura lieu au golf de Saint-Cloud le 7 juillet. Vous avez jusqu'au 29 avril prochain pour vous inscrire. Attention : l'engagement de l'équipe représentant Chaville doit être adressé par le responsable du service des Sports de la mairie. ■

Rens. : 01 30 43 30 32,

par courriel cdg92@lpgolf.com



NOUVEAU MARCHÉ DE COLLECTE CE QUI A CHANGÉ POUR CHAVILLE

Rappelons qu'un nouveau marché de collecte des déchets ménagers a pris effet depuis le 1^{er} janvier 2012 sur le territoire communautaire, entraînant des changements dans le dispositif de plusieurs villes, dont Chaville, afin d'optimiser la gestion de ce secteur d'activité.

Réduire l'impact sur la circulation

Une attention particulière a été portée afin de minimiser l'incidence des véhicules de collecte sur la circulation. Dans ce cadre, deux mesures principales ont été mises en place : l'ajustement des circuits avec des interdictions de collecte sur certains grands axes durant les heures de forte circulation et la systématisation de trois agents par véhicule. Par ailleurs, GPSO a rationalisé les circuits de collecte sur Chaville, les voies étroites étant désormais intégrées dans les secteurs classiques. Afin de répondre au mieux à certaines contraintes topographiques locales, des adaptations ponctuelles ont été adoptées : traitement en mini-benne (12 T) des rues Marcel Sembat, du Bouquet, des Charmeuses, Alcide de la Pierre et du Château ; intervention d'un véhicule de petit gabarit (←3,5 T) chemin de la Terrasse ; sécurisation de la collecte rue de la Passerelle ; adaptation de la fréquence des collectes de la crèche La Chaloupe.

Collecte sur appel

Un dispositif supplémentaire a été créé pour permettre d'améliorer l'offre de collecte des objets encombrants. Ainsi, le rythme mensuel du ramassage des encombrants est maintenu, mais une collecte sur appel est dorénavant envisa-

geable pour tous les habitants de GPSO, avec prise de rendez-vous au numéro vert gratuit de la Communauté d'agglomération (0 800 10 10 21).

Ce dispositif est également mis en place pour les Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), tels les appareils d'électroménager, les matériels audiovisuels, les équipements bureautiques et informatiques, qui ne sont plus collectés avec les encombrants au regard des obligations de tri.

Contrôle

L'ensemble des prestations fait l'objet d'un contrôle renforcé afin de veiller au respect des obligations du nouveau contrat, en assurant les suivis de collecte par les équipes de contrôle de la Communauté d'agglomération. Les prestataires ont également équipé leurs véhicules d'un système GPS dont les informations sont accessibles en temps réel via un ordinateur, pour permettre aux agents contrôleurs d'intervenir dans les délais les plus brefs lors d'un incident. Enfin, des outils de communication en direction des habitants de GPSO ainsi que des procédures d'intervention rapide sont mis en oeuvre dans le cadre d'éventuels problèmes tels qu'un refus de collecte en raison d'erreur de tri, ou de bacs endommagés. ■

LE FOOT SE DÉCLINE AUSSI AU FÉMININ !

Et oui, le football est aussi une affaire de filles ! La Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO) et le club de Football Féminin d'Issy-les-Moulineaux (FFI) organisent un stage pour les amatrices du ballon rond, âgées de 6 à 12 ans, du lundi 23 au vendredi 27 avril, au complexe sportif Marcel Bec à Meudon. Les jeunes joueuses - rési-

dentes de GPSO, licenciées ou non, tous niveaux - seront encadrées par des éducateurs sportifs diplômés du FFI. À vos crampons ! ■

Tarif: 80 € (déjeuners et goûters compris)

Du lundi 23 au vendredi 27 avril, de 9h à 17h.

Renseignements et inscriptions auprès du FFI:

par courriel contact@ffissy.net

Plus d'infos sur le site Internet www.ffissy.net

Infos

> Les permanences du conseiller énergie

Le conseiller énergie assure des permanences locales dans votre commune et chaque mercredi après-midi dans les locaux de la Maison de la Nature à Meudon. Ce service est neutre et totalement gratuit. Pour lui permettre de préparer votre entretien, prenez rendez-vous au 0800 10 10 21. Vous pouvez également lui adresser directement votre question par mail infoenergie@gpso-energie.fr

À Chaville, cette permanence aura lieu le **VENDREDI 13 AVRIL, DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 17H, À LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN (50, RUE ALEXIS MANEYROL).**

> Déchèterie intercommunale

Vous pouvez déposer vos encombrants à la déchèterie fixe intercommunale du Syelom (Syndicat mixte des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères). Lieu dit "les Tailles de la Porte Dauphine" Route du Pavé des Gardes, rond point des Bruyères à Meudon.

Ouvert du lundi au samedi, de 9h à 18h30. Rens.: Syelom au 01 46 17 01 60.

> La programmation de la Maison de la Nature

• Ateliers du mercredi pour les enfants

Les activités ont lieu de 16h à 17h. Uniquement sur inscription au 0 800 10 10 21.

LE 4 AVRIL: land art (pour les 4-7 ans);

LE 11 AVRIL: randonnée au pays des histoires et des jeux "Oh! La gadoue" (pour les 4-7 ans);

LE 18 AVRIL: insecte mon ami (pour les 8-12 ans);

LE 25 AVRIL: herbier de printemps (pour les 8-12 ans).

• Stage d'initiation à la photo nature

Sortie exceptionnelle pour adultes, de 14h à 18h. Uniquement sur inscription au 0 800 10 10 21.

SAMEDI 14 AVRIL: photographe nos espaces naturels.

Pour tout débutant qui souhaite s'initier aux bases de la prise de vue avec un photographe professionnel. Après une présentation technique, les participants réaliseront sur le terrain des clichés de paysages "nature" et bénéficieront de son expérience et de ses astuces. Le rendez-vous est fixé à la Maison de la Nature. Munissez-vous de votre appareil numérique.

La Maison de la Nature est ouverte au public les mercredis, samedis et dimanches après-midi, de 14h à 18h. Toutes les activités sont gratuites et réservées aux habitants de Grand Paris Seine Ouest. Pour tout renseignement et inscription, appelez le **0 800 10 10 21 Maison de la Nature 14, ruelle des Ménagères à Meudon**

En bref

> Formez-vous aux premiers secours

La Croix-Rouge de Chaville vous forme aux gestes qui sauvent, à partir de 10 ans. À l'issue d'une dizaine d'heures de stage, l'attestation de formation aux premiers secours PSC1 vous est délivrée, ainsi que le Brevet européen des premiers secours.

PROCHAIN STAGE: SAMEDI 21 AVRIL,

DE 10 H À 18 H ET DIMANCHE 22 AVRIL, DE 10 H À 13 H.

Inscriptions au 06 63 98 95 39

ou sur le site Internet www.croix-rouge.fr (rubrique "Je me forme").

> Appel à bénévoles!

Les associations locales ont toujours besoin de vous, dans des domaines très variés tels que l'accompagnement des jeunes handicapés, les visites aux malades ou aux personnes âgées, l'aide aux personnes sans ressources, mal logées ou à la recherche d'un emploi, le soutien scolaire pour les jeunes enfants, l'accueil ou les tâches administratives... L'antenne chavilloise de France Bénévolat Sèvres est là pour vous informer et vous orienter vers les associations qui correspondent le mieux à vos disponibilités et à vos centres d'intérêt.

PERMANENCE À CHAVILLE TOUS LES LUNDIS,

HORS VACANCES SCOLAIRES, DE 17 H 30 À 19 H,

À LA SALLE DU DOISU, AU 1, RUE DU GROS CHÊNE.

Rens.: 06 86 26 53 41.

PERMANENCE À SÈVRES TOUS LES MARDIS, HORS VACANCES SCOLAIRES, DE 14 H À 16 H, À LA MAISON DES ASSOCIATIONS, SALLE MERCURE, 64B, RUE DES BINELLES.

Renseignements et rendez-vous en-dehors des heures de permanence au 06 25 48 76 00 ou par courriel fbsevres@hotmail.fr

Plus d'infos sur le site Internet

<http://sevres-associatif.fr/francebenevolat>

Vous pouvez également obtenir des informations et vous inscrire

en tant que bénévole potentiel sur le site

www.francebenevolat.org

> Amnesty International présent aux brocantes de Chaville et Viroflay

Le groupe de Chaville, Vélizy, Viroflay d'Amnesty International sera présent sur les brocantes de Chaville (le 1^{er} avril) et de Viroflay (fin juin). Si vous avez des objets qui ne vous servent plus - bibelots, bijoux fantaisie, petit électroménager, etc - l'association sera heureuse de les recueillir. Pour vous en débarrasser, vous pouvez appeler aux numéros suivants: Pierre Girault au 01 47 50 80 80 ou Monique Bécue au 01 30 24 03 28.



DÉFILÉ DE PRINTEMPS DE LA CAAPE

Samedi 17 mars dernier, Chaville association autonome de parents d'élèves (CAAPE) organisait son 3^e "défilé du printemps", dans les rues de Chaville. De nombreux enfants, accompagnés de leurs parents, ont défilé dans la bonne humeur, au rythme de la fanfare "Chapoumtchak".

Un festival de couleurs

Ce fut un véritable festival de couleurs: les enfants avaient rivalisé d'imagination pour revêtir le plus beau déguisement! Prochain rendez-vous: la CAAPE convie enfants et parents à un "après-midi jeux" gratuit, le samedi 12 mai, de 17h à 22h, sous le préau de l'école Anatole France. La manifestation s'achèvera par quelques pas de danse et un buffet convivial où chacun pourra apporter une collation.

Très investie dans la vie scolaire et locale de la Ville, la CAAPE organise

des collectes alimentaires, rédige et distribue des plaquettes d'information à destination des parents (lutte contre les poux; le sommeil; les allergies, etc).

CAAPE: une association de parents d'élèves à votre écoute

Créée il y a 11 ans, la CAAPE veille à garantir de bonnes conditions pour la scolarité de vos enfants. "Majoritaire aux élections des représentants de parents d'élèves, elle compte cette année plus de 90 adhérents", se réjouit Marine Poncet, présidente de l'association depuis novembre 2011. Liaison entre l'association et les parents, le journal *CAAPE-Info* présente un état des lieux de l'année scolaire au sein des différents établissements de la Ville. ■

Rens.: Marine Poncet par courriel contact@caape.org
Plus d'infos sur le blog www.caape.org

ASSOCIATIONS VOUS EMPLOYEZ UN SALARIÉ LE DLA S'ADRESSE À VOUS

Le Dispositif local d'accompagnement (DLA) permet d'accompagner et de développer les structures d'utilité sociale sur le département des Hauts-de-Seine. Pour cela, Hauts-de-Seine Initiative missionne un consultant au sein de votre structure. Financé par l'État, la Caisse des Dépôts, le Conseil général des Hauts-de-Seine et la Caisse d'allocations familiales des Hauts-de-Seine, le DLA est un appui gratuit, animé par des professionnels. En répondant à vos besoins, il vise à consolider votre structure et à la rendre plus autonome, à créer ou à pérenniser les

emplois. Le consultant peut ainsi vous aider à mettre en place des outils de gestion, à mobiliser vos adhérents et bénévoles, à rechercher de nouvelles sources de financement, à élaborer un plan de développement, à valoriser votre activité auprès des partenaires...

Qui peut en bénéficier ?

Sont concernées les associations d'utilité sociale, de services à la personne et les structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE), les structures dont le siège social est situé dans les Hauts-

de-Seine, ainsi que celles qui ont au moins un emploi, salarié, existant ou en cours de création.

Après élaboration d'un diagnostic permettant d'identifier les besoins de votre association et de proposer un plan d'accompagnement, un Comité d'appui rend un avis sur la pertinence de ce plan. Une fois validé, celui-ci fait l'objet d'un accompagnement individuel ou collectif. ■

Rens. : service vie associative - 01 41 15 82 04,

par courriel g.gohet@ville-chaville.fr

chargée de mission DLA au 01 49 67 00 75,

par courriel dla@hdsi.asso.fr

LE NOUVEAU NUMÉRO D'ARCH'ÉCHOS VIENT DE SORTIR

Le numéro 21 d'Arch'Échos vient de sortir. Il est consacré à l'histoire de la vigne en région parisienne et à Chaville en particulier. Disponible gratuitement à la mairie, à l'Atrium, à la Bibliothèque et à la poste annexe de Chaville-Vélizy, il est également distribué lors des manifestations auxquelles participe l'ARCHE, en particulier la brocante de Chaville et des expositions. ■

L'ensemble des 21 numéros peut être téléchargé

à partir du nouveau site Internet de l'ARCHE

www.arche-chaville.fr

Vous pouvez aussi consulter le blog

<http://archechaville.chavilleblog.com> créé à partir

de la plateforme des blogs associatifs

mise à disposition par le Ville de Chaville.



En bref

> Vous avez travaillé en France et en Allemagne ? Venez faire le point sur votre retraite.

L'Assurance retraite d'Île-de-France organise, en partenariat avec la Deutsche Rentenversicherung, des journées d'information retraite franco-allemandes, **DU MARDI 17 AU JEUDI 19 AVRIL.**

Des conseillers de la caisse de retraite allemande, des représentants de l'Assurance retraite et de l'Agirc-Arrco répondront à toutes vos questions. Si, au cours de votre carrière professionnelle, vous avez été artisan, commerçant ou gérant de société, un dossier RSI vous sera remis. Pour participer, vous devez vous inscrire au préalable par courriel à ri-franco-allemandes@cnnav.fr ou en renvoyant un bulletin d'inscription, disponible dans le réseau d'accueil de l'Assurance retraite et chez ses partenaires (CPAM, CAF, CICAS, ambassade, consulat...).

> Rejoignez les bénévoles du Téléthon

Vous vous êtes toujours dit que vous aimeriez consacrer plus de temps aux autres ? Le Téléthon a besoin de votre expérience pour encadrer des équipes ou organiser des événements.

En devenant bénévole, vous participerez à une aventure humaine inoubliable pour combattre la maladie.

Alors, prêts à relever le défi ?

Rens. : 0 800 695 501 (n° vert, appel gratuit

depuis un poste fixe) ou par courriel

benevoles@aafm.genethon.fr

Plus d'infos sur le site Internet

www.coordination.telethon.fr

“DO YOU SPEAK ENGLISH ?”

Pendant les vacances scolaires du mois de février, l'association Amitiés Internationales et Jumelages de Chaville a organisé des cours d'anglais. 26 enfants ont ainsi suivi un stage pour apprendre l'anglais tout en s'amusant. L'association AIJC propose de nouveau un stage d'anglais à petits prix, pour les enfants de 6 à 10 ans, pendant les vacances de Pâques, du lundi 16 au vendredi 20 avril, dans la salle du Doisu (1, rue du Gros Chêne). D'une durée d'une heure par jour, ces cours sont dispensés par une jeune femme australienne, sous une forme ludique et attractive.

Tarif: 25 € par semaine + 5 € d'adhésion.

Renseignements et inscriptions auprès de Marie-Alice Charbonnier au 01 47 09 54 80,

par courriel à malice.charbonnier@wanadoo.fr ou Katherine Murray au 07 77 05 56 74,

par courriel à photostuff@hotmail.com

Les photos du premier stage sont sur le site <http://aijc.free.fr>

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

> Les dates

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 22 avril et 6 mai; elles seront suivies par les élections législatives les dimanches 10 et 17 juin. À Chaville, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h.

> Les nouvelles cartes électorales

L'année 2012 est une année de refonte des listes électorales. De nouvelles cartes d'électeur ont été adressées à tous les Chavillois. Sur cette carte figurent l'indication du bureau de vote ainsi que le nouveau numéro d'ordre sur la liste d'émargement.

À réception de votre carte, nous vous remercions de détruire l'ancienne en votre possession, de signer la nouvelle et d'utiliser cette dernière lors des prochains scrutins.

Si toutefois votre nouvelle carte ne vous était pas parvenue, vous pourrez la retirer dans votre bureau de vote, le jour des élections.

> Le vote par procuration

Si vous ne pouvez vous déplacer au bureau de vote (pour des raisons professionnelles, état de santé, vacances...), vous pouvez voter par procuration. Pour cela, il vous suffit de désigner une personne de confiance appelée "mandataire". Elle doit être inscrite sur les listes



électorales de Chaville.

Rendez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'Instance de Boulogne-Billancourt, muni de votre pièce d'identité et de la photocopie de celle de votre mandataire.

Rens. : commissariat de Sèvres au 01 41 14 09 00, gendarmerie de Boulogne-Billancourt au 01 48 25 37 20 ou tribunal d'Instance de Boulogne-Billancourt au 01 46 03 08 17.

> Le Proxibus mobilisé

Pour les personnes à mobilité réduite (de plus de 65 ans ou en possession d'une carte d'invalidité), la Ville de Chaville et le Centre communal d'action sociale ont décidé de mettre à disposition, gratuitement, le Proxibus, les dimanches 22 avril et 6 mai, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Pour le 1^{er} tour du scrutin présidentiel, le 22 avril, vous avez jusqu'au jeudi

19 avril inclus pour vous inscrire; pour le second tour qui aura lieu le 6 mai, l'inscription se fera jusqu'au jeudi 3 mai inclus. ■

Exceptionnellement, les inscriptions s'effectueront auprès du CCAS au 01 41 15 96 20.

Utilisez une application gratuite de votre smartphone pour consulter la carte des bureaux de vote de Chaville, via ce cryptogramme.



En bref

> Deviens électricien au sein de l'armée de l'air

L'École d'enseignement technique de l'armée de l'air (EETAA) 722 de Saintes (Charente-Maritime) propose aux jeunes de 16 à 18 ans de passer un concours en vue d'une formation au certificat d'aptitude professionnelle (CAP) d'électricien systèmes d'aéronefs. Cette scolarité se poursuit par un engagement de cinq ans et un cursus de formation à un emploi spécialisé de militaire du rang engagé. Les études sont prises en charge par l'État et sont rémunérées. Les débouchés sont l'armée de l'air, les entreprises de construction aéronautique, les sous-traitants et équipementiers, les entreprises de maintenance.

Le dépôt des candidatures est fixé au vendredi 11 mai.

Rens. : 01 40 56 00 00 ou par courriel cirfa.paris@recrutement.air.defense.gouv.fr
Plus d'infos sur le site <http://air-touteunearmee.fr>

L'ACTUALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

L'essentiel de la séance du Conseil municipal du 26 mars dernier était consacré à la présentation et au vote du budget 2012 [voir interview d'Annie Ré, maire adjointe déléguée aux Finances page 6, ndr]. Parmi les autres points abordés, le Conseil municipal a été invité à délibérer sur la fixation des tarifs des emplacements des exposants pour le Marché d'Automne, sur une demande de subvention au Conseil général des Hauts-de-Seine pour le remplacement des chaudières de l'école élémentaire Ferdinand Buisson, sur l'autorisation

d'occupation du domaine public pour l'installation d'une passerelle Téléo sur le site Jean Jaurès et l'Atrium par la société M20 et sur le règlement intérieur du service de restauration scolaire. ■

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le jeudi 5 avril, à 19h, dans les salons de l'hôtel de ville. Retrouvez l'ordre du jour de cette séance, ainsi que les compte rendus des séances précédentes sur le site Internet www.ville-chaville.fr (rubrique "Vie municipale").

BIENVENUE AUX JEUNES DANS LA VIE CITOYENNE



Près de 130 électeurs inscrits d'office par l'INSEE, âgés de 18 ans, se sont vus remettre par la municipalité leur carte d'électeur, ainsi que le "livret du citoyen", le 22 mars dernier, en mairie. Ce guide les informe sur leurs droits et devoirs civiques, les temps forts de la vie électorale française et les principes fondamentaux de la République.

Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, a souhaité aux jeunes la bienvenue dans la vie citoyenne, en présence d'Hervé Lièvre, premier maire adjoint délégué aux élections, de Gilles Cothenet et Jean-Pierre Bouniol, conseillers municipaux et d'autres élus de la municipalité. Un buffet a clos l'événement. ■

COMMÉMORATIONS

> Génocide arménien

La commémoration du 97^e anniversaire du Génocide arménien de 1915 aura lieu le dimanche 29 avril prochain. Une messe de requiem sera célébrée à 12h en l'église Saint Grégoire l'Illuminateur, rue Père Komitas, avant une cérémonie du souvenir et des prises de parole, à 12h30, devant le monument arménien de Chaville (face à la gare Chaville Rive droite).

L'ossuaire arménien et sa stèle (Khatchkar) seront inaugurés samedi 14 avril, à 11h, au cimetière de Chaville, en présence de Jean-Jacques Guillet, maire Chaville, de Monseigneur Norvan Zakarian, primat du diocèse arménien de France et des élus de la municipalité.

> Journée de la déportation

Le 67^e anniversaire de la Libération des camps de concentration sera commémoré dimanche 29 avril prochain, à 11h, au cimetière de Chaville. À l'occasion de cette Journée nationale de la déportation, un hommage solennel sera rendu aux Déportés, Internés et Résistants patriotes de Chaville. ■

LE CONSEIL DE VIE LOCALE RENOUVELLE UN TIERS DE SES MEMBRES

Le Conseil de vie locale (CVL) a renouvelé 7 de ses 21 membres, lors de la séance du Conseil municipal du 13 février dernier.

Présidé par Bruno Curvale, le CVL compte désormais les membres suivants :

Colette Bernardi, Youssef Boukhari, Monique Chuberre, Jacqueline Cousin,

Didier De Lalande, Patrice Depeyre, Thierry Duchassaing, Charles Dulondel, Marcel Dumas, Gérard Faucheux, Anne-Marie Fontaine, Elisabeth Geel, Jacques Imbert, Philippe Le Bail, Pierre Lévi-Topal, Marie-Christine Poincelin, Annie Sachet, Karine Simonet, Patrick Villetard de Laguerie et Jean-

Christophe Wijkhuisen. Renouvelé par tiers tous les deux ans, le CVL est un organe consultatif d'aide à la décision. Créé en 2007, il rend des avis sur des questions locales pour lequel il s'est saisi ou a été saisi par le maire ou le Conseil municipal, en s'appuyant sur l'expertise de la population chavilloise. ■

État civil Février 2012

Naissances

Alexis Boulay, Timéo Chidoian-Ferreira, Marek Chouvet Zukowski, Kévin Da Silva, Manon Darmois Bissig, Zacharie et Ines Dassonville, Deha Kamga, Alexandre Malpierce, Issa Nianghané, Kenya Owona

Atangana, Sovintara Ronsard, Camille Soccol, David Stoian, Ethan Thirunavukkarasu

Mariages

Bernard Stocker et Agnès Larché ;
Yichao Wang et Shuting Wang

Décès

Fernande Basou, Georgette Le Clainche, Louise Crochart, Amadia Persoglia, Charles Deschamps, Marie-Thérèse Chovaux, René Pacioni, Jacqueline Usunier

LA FIBRE OPTIQUE AVANCE À CHAVILLE

Le 27 février dernier, une vingtaine de chefs d'entreprises chavillois avaient répondu à l'invitation de la municipalité pour participer à une réunion d'information sur le déploiement de la fibre optique à Chaville. Une deuxième réunion d'information à destination des conseils syndicaux des immeubles de plus de 12 logements et des particuliers se tiendra en septembre prochain.

Organisée par la société Sequalum, titulaire de la délégation de service public (DSP) en charge de la conception, de la réalisation et de l'exploitation de l'infrastructure optique départementale très haut débit baptisée "THD Seine", cette réunion d'information avait pour

but de prendre contact avec les entreprises locales afin d'évaluer leurs attentes et leurs besoins.

Un raccordement complet des immeubles chavillois fin 2013

Au cours de cette réunion, M. Duchesne, directeur du déploiement, a tout d'abord rappelé le cadre général de la mission de Sequalum sur le département des Hauts-de-Seine. Il a également précisé que le réseau est composé d'une partie horizontale ou publique sous voirie qui diffuse la fibre optique depuis le nœud de raccordement optique (NRO) et d'une partie verticale, ou privée, qui comporte le raccordement aux entreprises (et aux logements).

En ce qui concerne les délais, il a confirmé que le déploiement de la fibre sous voirie (partie publique) sera effectué courant 2012 et 2013 pour un raccordement complet des immeubles chavillois fin 2013.

Il a également précisé que les bâtiments publics seraient raccordés avant la fin du mois de juin 2012 et a invité les chefs d'entreprises à prendre contact avec les élus afin de faire part de leurs besoins. ■

Rens. : Jacques Bisson, conseiller municipal en charge du très Haut Débit au 01 41 15 40 23,

par courriel j.bisson@ville-chaville.fr

ou Jean-Michel Daignaud, directeur général adjoint

des services au 01 41 15 99 72, par courriel

jm.daignaud@ville-chaville.fr

L'HÔTEL-RESTAURANT CAMPANILE OBTIENT UNE 3^e ÉTOILE

En décembre dernier, l'hôtel-restaurant Campanile de Chaville a obtenu une troisième étoile, auprès de la préfecture des Hauts-de-Seine. Une homologation aux normes européennes qui place l'établissement au même niveau que d'autres grands groupes étrangers.

"Une société a été mandatée par la préfecture pour réaliser un audit minutieux et détaillé", explique Marie Garcia, co-gérante du Campanile avec son mari depuis août 2011. Propreté, équipements, surface des chambres, restaurant, locaux communs, façade... tout a été passé "au peigne fin".

"Nous avons investi dans des chauffe-biberons, des porte-bagages et des oreillers supplémentaires, notamment afin de satisfaire à l'ensemble des critères, que nous avons remplis à 98%", se réjouit Marie Garcia. "Cette troisième étoile représente surtout un "plus" pour notre clientèle touristique", conclut-elle.

885, avenue Roger Salengro. Tél. : 01 47 50 63 00. Ouvert 7 j/7. Plus d'infos sur le site Internet www.campanile.fr



BIENVENUE À OLIVIER LE BOULANGER!

Après 13 ans d'activité, Gilles Violeau a cédé sa boulangerie "Au Temps du Levain" à Olivier Mouchnino. Il profite désormais de ce repos bien mérité pour soutenir son épouse dans son changement d'activité professionnelle et se consacrer à sa vie de famille.

Depuis le 27 mars, la boulangerie se nomme donc "Olivier le boulanger" (après une semaine de travaux de réaménagement du commerce et de l'enseigne).

Formé à l'école Grégoire Ferrandi - l'une des deux meilleures écoles de boulangers en France - Olivier Mouchnino, qui réside à Meudon, a travaillé avec de grands noms du métier,



notamment Benoît Maeder à Paris.

"Après une carrière dans le prêt-à-porter de luxe, notamment comme cadre chez Yves Saint Laurent pendant 10 ans, j'ai souhaité donner un tournant à ma carrière professionnelle", explique-t-il.

"Je suis un homme de passion. J'aime les métiers de l'artisanat, les métiers de bouche, en particulier la boulangerie." Que les clients habitués de Gilles Violeau se rassurent, Olivier le boulanger proposera les mêmes produits, avec quelques nouveautés! D'ailleurs, l'équipe des sept employés reste en place. "Je souhaite être un acteur de la vie de la commune: Chaville est une ville dynamique! Je veux aller au-devant de mes clients", conclut Olivier. Appelez-le par son prénom, cela lui fera plaisir! ■

1520, avenue Roger Salengro

Ouvert du mardi au dimanche, de 7h à 20h. Toute l'année.

Tél. : 01 47 50 18 71.

JEAN-LOUIS DAVID ÇA DÉCOIFFE!

Implantée dans toute la France, l'enseigne Jean-Louis David s'est installée à Chaville le 7 février dernier. Pour le printemps, le salon vous propose une sélection de coupes simples et naturelles, pour un recoiffage facile à la maison. Un léger éclaircissement des longueurs et des pointes donnera également un effet soleil.

Aidée de trois employées, la gérante Chantal Houiller gère aussi un autre salon de la même enseigne, à Viroflay. ■

1974, avenue Roger Salengro.

Tél. : 01 47 50 00 01.

Ouvert du mardi au samedi, de 9h à 19h.

Sans rendez-vous.

Plus d'infos sur le site Internet

www.jeanlouisdavid.com



UN KILOUTOU AVENUE ROGER SALENGRO

Référence française de la location de matériel, la société Kiloutou s'est installée à Chaville en décembre dernier. Si vous ne souhaitez pas investir dans du matériel de bricolage, vous pouvez le louer dans les domaines suivants: construction et aménagement, transport et manutention, équipement et sécurité de chantier, travail en hauteur, travail des terrains, air et énergie, ainsi qu'événements et réceptions. Le gérant Sébastien Mathieu et son employé, Quentin Delpy, se tiennent à votre disposition pour tous renseignements. ■

264, avenue Roger Salengro.

Tél. : 01 41 15 95 95.

Ouvert du lundi au vendredi, de 7h à 12h15 et de 13h45 à 18h30; le samedi, de 8h à 12h et de 14h30 à 18h30.

Plus d'infos sur le site Internet www.kiloutou.fr

UN NOUVEL ARTISAN PLÂTRIER À CHAVILLE

Installée à Chaville depuis septembre 2011, l'entreprise VEL est co-gérée par Andrei Velea. Cet artisan plâtrier travaille depuis 10 ans dans ce secteur. Avec ses six employés, il effectue principalement, des travaux à partir de plaques de plâtre, mais aussi de l'aménagement intérieur, de la peinture... "J'ai quitté Drancy pour Chaville, car je cherchais une meilleure qualité de vie pour ma famille", précise M. Velea. À noter: le site Internet de l'entreprise sera prochainement mis en ligne. ■

Tél. : 06 99 67 41 64.



En bref

> "Le Bel Épi" devient la "boulangerie Azeroual"

La boulangerie "Le Bel Épi", gérée par M. Azeroual, change de nom et devient la "boulangerie Azeroual".

512, avenue Roger Salengro

Tél. : 01 47 50 42 25.

TRANSCARCITY "CONFORT ET SÉRÉNITÉ ASSURÉS"

Créée en novembre 2011 par Karim et Mohamed Nehar, Chavillois "depuis leur tendre enfance", l'entreprise Transcacity est spécialisée dans le transport de personnes. Vous connaissez à l'avance le coût de votre transfert. Contrairement à la tarification au compteur, le système du forfait permet de garantir un prix fixe qui n'est pas lié aux perturbations du trafic routier ou au retard des avions. "À votre écoute 7 J/7 et 24 h/24, nous vous proposons un service sur réservation, offrant un large choix de prestations personnalisées: accueil aux aéroports et gares, ports des bagages, mise à disposition..."

Rens. : 07 63 01 24 24 ou par courriel contact@transcacity.fr

Plus d'infos sur le site Internet www.transcacity.fr



Pharmacies de garde

En avril

Dimanche 1^{er}

Pharmacie du parc de Lesser
46, rue de Sèvres à Ville-d'Avray

Dimanche 8

Pharmacie Faouri
143, Grande Rue à Sèvres

Lundi 9

Pharmacie des Créneaux
1059, avenue Roger Salengro à Chaville

Dimanche 15

Pharmacie Saint Romain
2 bis, avenue de l'Europe à Sèvres

Dimanche 22

Pharmacie Carnot
18, rue Carnot à Chaville

Dimanche 29

Pharmacie du Parc
29, Grande Rue à Sèvres

En mai

Mardi 1^{er}

Pharmacie du Coteau
16, rue de Ville-d'Avray à Sèvres

Un numéro unique pour connaître les pharmacies de garde : 39 15 (0,15 € la minute)

Urgences

Pompiers : 18 ou 01 45 34 08 71.

Police secours : 17.

Commissariat de police (toute heure) :
4, av. de l'Europe à Sèvres.
Tél. : 01 41 14 09 00.

SAMU : 15 ou 01 47 10 70 10.

SAMU social : 115.

Service de garde kinésithérapie respiratoire : 0 820 820 603. Ce numéro fonctionne les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h et les vendredis et veilles de jours fériés de 12h à 20h (jusqu'au 15 mars).

Médecins disponibles 7j/7 de 9h à 23h
au 0 820 800 880.

Centre hospitalier des 4 Villes :
Standard unique (Saint-Cloud / Sèvres) :
01 77 70 70 70.

■ site de Sèvres : 141, Grande Rue à Sèvres. Urgences : 01 77 70 78 78.

■ site de Saint-Cloud : 3, place Silly. Urgences : 01 77 70 71 71.
Site Internet : www.ch4v.fr

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48.

SOS dentaire : 01 47 78 78 34.

SOS Médecin : 01 47 07 77 77.

SOS Amitié : 01 46 21 31 31.

Urgences vétérinaires 24h/24 :
08 36 68 99 33.

Taxis chavillois : 01 49 07 07 07.

Ramassage des encombrants

À déposer la veille à partir de 19h sur votre trottoir.

1^{er} vendredi du mois : Avenue Roger Salengro, rue du Pavé des Gardes, rue Anatole France, rue de Jouy (après la rue Anatole France et jusqu'au Pavé de Meudon/avenue Gaston Boissier), rue de la Mare Adam, rue Edouard Rougeaux, rue de la Fontaine Henri IV, villa Henri IV, rue de la Passerelle (entre l'avenue Roger Salengro et la rue de la Fontaine Henri IV).

3^e vendredi du mois : Rues : des Lilas, de Viroflay, Joseph Renucci, des Violettes, sente Castel, rues : du Belvédère, du Dr Darin, Charles Alby, Père Komitas, Emile Zola, Avenues Sainte Adélaïde, Sainte Marie, Résistance, rues : Paul Bert, des pères Aubry, des Combattants, Allées des Fausses Reposes, rue Paul Vaillant-Couturier, Bd de la République, avenues : Berthelot, Curie, rues Carnot, Martial Boudet, Alfred Fournier, sente la France, Allée Léon Vincent, rues : des Glycines, du Coteau, de la Martinière, Alcide Delapierre, des Mortes Fontaines, Guillemot, de la Brise, impasse de la Brise, rues : de la Chalandie, des Jonquilles, de la Source, Guynemer, Professeur Roux, sente des Châtres Sacs, rue de la Monesse.

4^e vendredi du mois : Rues : des Capucines, Beau site, Charmeuse, du Bouquet, de la Porte Dauphine, du Clos Fleuri, du Château, Lucien

Bonmarchand, du Printemps, du Lac, de la Passerelle, Ernest Renan, sente du n° 9 rue de la Fontaine Henri IV, rue du Gros Chêne, allée des Postillons, rue de l'étang Saint Denis, rue du 8 mai 1945, impasse des Fours à chaux, rues : de Bellevue, du colonel Marchand, avenues : de Sully, Lazare Hoche, du parc, Talamon, Louvois, Torcy, allée des rosiers, avenues : Ernest cadet, Jean Freeman, Michel Letellier, Fourchon, Edouard Branly, Bd de la libération, route des 8 bouteilles, avenue Gaston Boissier, rues : du Pavé de Meudon, de Jouy, Alexis Maneyrol, quartier de l'Ursine.

Le ramassage des encombrants (et branchages en fagot) a lieu entre 6h et 18h. Les objets (vieux meubles, appareils ménagers...) doivent être déposés sur le trottoir, la veille au soir.

Déchets toxiques

Tous les déchets toxiques (radio, batterie, engrais, peinture, insecticides, tubes néons...) peuvent être déposés au camion devant le marché, le 1^{er} dimanche du mois de 9h à 12h.

Pour en savoir plus :

Service Déchets/Propreté GPSO. Tél. : 0 800 10 10 21 (appel gratuit).

Nouvelle pédicure podologue à Chaville

Ludivine Cousyn, pédicure podologue, s'est nouvellement installée à Chaville au 984, avenue Roger Salengro, en remplacement de Nathalie Beaulier. Après trois ans d'étude de podologie, elle a pratiqué pendant deux ans à Courbevoie et vient de s'installer dans notre commune.
Tél. : 01 47 50 05 79 ou 06 19 91 14 33.

Rencontrer vos élus

- **Jean-Jacques Guillet, votre maire,** reçoit en mairie sans rendez-vous le 4^e jeudi du mois, de 8h30 à 10h30 (hors vacances scolaires).

- **Un maire adjoint** reçoit également tous les jeudis, sans rendez-vous, de 8h30 à 12h.

Directeur de la publication : Jean-Jacques Guillet / Directeur adjoint de la publication : Patrick Gauchet / Rédacteur en chef : Carol Bücher / Rédactrice en chef adjointe : Stéphanie Riet / Rédaction : Carol Bücher, Anna Paspire, Stéphanie Riet et Sarah Ulff / Photos : Carol Bücher, Philippe Dobrowolska, Thierry Gougenot, Anna Paspire, Stéphanie Riet et Sarah Ulff / Conception graphique et artistique : Hermès Communication Tél. : 0140802240 / Impression : Le Réveil de la Marne (imprimeur certifié Imprim'vert) / Tirage 10 500 ex. Dépôt légal : 2^e trimestre 2012. ISSN : 1269-231X. Prochaine publication : mai 2012. Photo de couverture © Phovoir / Régie publicitaire : la Ville a mandaté la société CMP afin de prendre en charge la publicité du magazine. Vous pouvez réserver des encarts publicitaires en contactant M. Sébastien Cadilhac au 0164626152 ou 0687550832. Contact : Pour tous renseignements ou suggestions, contactez le service Communication au 0141154740, par fax au 0141154715 ou par mail : service_communication@ville-chaville.fr. Mairie de Chaville 1456, avenue Roger Salengro 92370 Chaville.

Groupe Agir ensemble

LES POINTS SUR LES « I »

Notre tribune sur les « + 30% » de la loi Sarkozy a généré un « droit de réponse » théâtral et spécieux. Laissons là pourtant l'invective et rappelons les raisons de notre NON au PLU.

- Il borne le développement de la ville à la zone UA (Av. Salengro et autour des gares) déjà la plus dense (40 % de la population sur 20 % du territoire bâti). À terme, si rien ne change, ce sera 50 % de la population !

- Un bétonnage excessif est programmé autour de la Gare RD en promotion de luxe et logement aidé « cher ». Des centaines de riverains s'y sont opposés au travers de l'enquête publique. En vain.

- À l'inverse, pour la zone UP (autres zones d'immeubles) les règles restrictives prévues ne permettent plus de bien reconstruire. Il s'ensuivra un mauvais entretien dans le temps du bâti actuel pour les tours HLM par exemple.

- Tout en prétendant vouloir loger tout le monde on fait le contraire. Témoin les opérations autorisées: Résidence Diana rue des Petits Bois, promotions du centre ville, « Allée Bouygues » barrant Clémency, tout va de 7000 à... 8000 €/m² !

- Enfin l'obsession de résidentialiser à 100 % défie le nécessaire équilibre de notre Chaville et explique pourquoi l'économie locale est à nouveau en berne en dépit de la coûteuse mais creuse « politique de ville » vantée par le maire.

Cerise sur le gâteau: sauf si le maire, une fois investi par son actuel parti aux législatives, vient jouer les chevaliers blancs contre une loi UMP qu'il a lui-même votée, les « + 30 % » s'appliqueront à un PLU déjà déséquilibré. Mais qui donc profite de cet urbanisme insensé ?

Le message de l'UMP non-chavillois aux Chavillois est en tous cas limpide: « Payez ou partez! ».

Autre menace: le regroupement des services de l'habitat et du logement en un « pôle habitat » censé apporter « une gestion intégrée du secteur du logement, c'est-à-dire de la production au peuplement... » Décryptons. « Production », c'est le Service de l'Urbanisme qui instruit les permis et co-rédige des documents réglementaires (PLU, PLH etc.). « Peuplement » c'était le service logement du Centre Communal d'Action Sociale qui gérait certes les demandes de logement et suivait le « peuplement » de Chaville mais surtout apportait l'accompagnement social nécessaire aux familles.

La mise en œuvre de cette « réforme » est révélatrice. Contrairement à l'Urbanisme déménagé à prix d'or de la rue Maneyrol, le « pôle habitat » détaché du CCAS logera aux... Créneaux. C'est sans doute la mort annoncée d'un CCAS devenu bien gênant (participation des Associations, transparence des attributions, maintien du lien social avec des familles défavorisées). La priorité est de faire construire à 7500 euros le m². Pourquoi dès lors encourager une demande sociale à laquelle on ne peut ni ne veut donner droit ?

Invectives et bonneteau permanent, perte du sens de l'humain, mise en laisse de l'Associatif et casse du service public, cette politique porte à Chaville aussi un nom. Faut-il un point sur le « i »... ou sur le « y » ?

Jean Levain, Catherine Griveau, Jacques Rivier, Nelly Florent, Thierry Besançon.
Mail: agirpourchaville@gmail.com; Site internet: www.agirpourchaville.fr

Groupe Parti socialiste

LES COLLECTIVITÉS LOCALES, UNE CHANCE POUR LE REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE

Depuis trois ans la crise a considérablement affaibli le pays. Pour y faire face, le gouvernement a choisi la pire des options: celle du désengagement de l'état et de l'austérité.

La suppression de 145000 emplois publics depuis 2007 (dans l'Education nationale, la police et les hôpitaux publics) porte atteinte aux fondements de notre cohésion sociale.

Les plans de rigueur ont touché principalement les plus modestes et les classes moyennes.

Ce n'est pas l'augmentation de la TVA de 1,6 point qui améliorera l'état de notre économie. Frappant tous les ménages, elle réduira la consommation et empêchera la croissance.

Les collectivités ne sont pas épargnées.

Le gouvernement a choisi de les étrangler financièrement en reconduisant le gel des dotations pour la deuxième année consécutive.

Pourtant à l'examen des faits que constatons-nous ?

- **les transferts de compétences sont insuffisamment compensés.**

- **la réforme de la taxe professionnelle** réduit considérablement les marges de manœuvre et l'autonomie fiscale des collectivités territoriales.

Rappelons que cette « réforme » représente un gouffre pour les finances de l'Etat d'environ 5 milliards par an.

Et pourtant les collectivités

- **Réalisent près de 75 % de l'investissement public.**

- **Participent depuis longtemps à la maîtrise de l'endettement.**

- **Et la loi les oblige à maîtriser leurs dépenses: leurs budgets doivent être votés en équilibre.** Ce qui n'est pas le cas de l'Etat qui emprunte pour financer son fonctionnement à hauteur de 20 %. Son déficit est 67 fois supérieur à celui des collectivités !

- **Consacrent les 4/5^e de leurs budgets aux biens et services publics de proximité.**

Si pour le gouvernement les collectivités représentent une charge, pour les socialistes elles représentent une chance, une chance pour le redressement économique.

Vous serez absents lors des élections présidentielles (22 avril et 6 mai) ou législatives (10 et 17 juin)? Vous ne savez pas à qui confier une procuration ?

Si vous souhaitez voter pour le candidat socialiste, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous ferons parvenir les coordonnées d'une personne de confiance qui pourra prendre votre procuration. <http://chaville parti-socialiste.fr>, tel: 01 47 50 50 96 e.mail: ps.chaville@laposte.net

Jocelyne Quoniam, Yannick Avelino.

Parti Socialiste -section de Chaville BP 20; Tél.: 0147505096.

Mail: ps.chaville@laposte.net; Site: <http://chaville parti-socialiste.fr>

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans le bulletin d'information municipale diffusé par la Commune. Ce droit s'exerce pour tous les groupes constitués officiellement et pour les élus ne pouvant constituer un groupe mais ayant conduit une liste présente au deuxième tour des dernières élections municipales. Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante: l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information; l'espace est

CHAVILLE ET SON PLU

Après plusieurs mois de travail, de réunions, de concertation, de partage d'idées, d'écoute, de réflexions, de propositions, le Plan Local d'Urbanisme va être proposé au vote du Conseil Municipal. Son but est de préserver et mettre en valeur l'identité des quartiers de notre cité, protéger et valoriser l'environnement, favoriser son animation, le développement des services tout en tenant compte de la spécificité de notre ville.

Tel qu'il a été étudié, ce Plan Local d'Urbanisme, permettra à notre avis de protéger le patrimoine, la qualité de vie que nous trouvons dans notre ville tout en renforçant l'équilibre et le dynamisme de sa trame urbaine. Il s'agira de trouver l'harmonisation dans l'ensemble urbain de notre cité, de valoriser l'espace public pour l'animer, et développer tous les atouts environnementaux. La loi sur le Grand Paris prévoit de porter à 70 000 logements par an le volume de construction dans notre région, en particulier par la densification autour des gares existantes. Toutes les autorités, Région, Préfecture, insistent sur le fait que la commune doit participer à cet effort à travers son PLU.

Chaville a vocation à devenir des les prochaines années une ville de 20 000 habitants, l'aménagement du centre ville va y contribuer, mais nous devons, dans le respect de tout le travail qui a été fait pour l'étude de ce PLU, protéger la réserve foncière comme par exemple le terrain des serres, tenir compte du relief de notre commune pour le calcul des hauteurs de bâtiments, protéger le bâti remarquable.

Nous sommes persuadés que ce projet de PLU sur lequel nous travaillons depuis un an et demi avec beaucoup d'attention et de vigilance permettra de répondre à ces souhaits, de façon raisonnable, de conserver la qualité de vie que nous avons, mais aussi de l'améliorer. C'est pourquoi nous y sommes favorables.

Nous avons conscience qu'il façonnera l'image de notre ville pour plusieurs décennies.

Les mois qui viennent vont donner à chacun d'entre nous la possibilité de s'exprimer sur l'avenir de notre pays et de nos cités. Voter n'est pas seulement un droit, c'est aussi et surtout un devoir, pour la vie et le développement de notre pays.

Hubert Panissal.
Chaville Démocrate
<http://www.chaville-democrate.fr>

SURENCHÈRES PARTISANES

Emportés par leur engagement politique, souhaitant stigmatiser l'adversaire potentiel ou putatif, certains représentants de l'opposition municipale perdent parfois jusqu'au sens du raisonnable.

Leur discours est plus souvent le reflet d'opinions partisans nationales que celui d'une saine analyse des réalisations ou des décisions municipales. Le besoin de prendre une posture de vrai opposant prend même une tournure systématique: on est contre tout ou presque, et à bout d'argument, on distribue les bons et les mauvais points.

Confondant les terrains, on mélange allègrement politique nationale et gestion municipale. On incrimine l'État et le gouvernement, on leur associe la municipalité, pratiquant un amalgame étonnant entre les niveaux de décision et les compétences de chacun.

Les socialistes utilisent leur tribune pour parler de sujets totalement étrangers à Chaville, le groupe Agir, lui, agit les poncifs et les chiffons rouges, se permettant tous les abus de discours ou de mots. Il faut dénigrer, contester, déformer, espérant qu'il en restera toujours quelque chose. Pour une période courte, les factions de l'opposition au sein du Conseil municipal ont choisi les mêmes méthodes, à des degrés divers.

Mais soyons indulgents. Quel autre comportement pourrait avoir l'opposition que le dénigrement aveugle? Comment parvenir à se poser en meilleur opposant sinon en pratiquant la surenchère systématique? Chaque jour en effet, l'énergie et le travail de la municipalité montrent leurs fruits. Notre bilan d'actions et de réalisations en quatre ans est sans commune mesure avec les maigres résultats de cette opposition dans les treize années où elle a été aux commandes, quand elle laissait filer la dépense, semait la discorde ou tirait des plans pour un centre-ville qu'elle n'a jamais su faire sortir des cartons!

Heureusement, les Chavillois ne sont ni aveugles, ni dupes, ils savent faire la part des choses. Cette fièvre de l'opposition pour l'instant électoral les laisse indifférents.

Hélène Prouteau, présidente du groupe Union pour Chaville
et les membres du groupe UPC au Conseil municipal
www.chaville.org

spécialement dédié à ces élus; l'espace et la mise en page sont identiques pour chaque groupe politique ou conseiller répondant aux critères ci-dessus: il représente 2 000 signes et espaces; le texte doit être signé par le président du groupe ou un membre du groupe désigné par celui-ci; le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes, aux bonnes mœurs, etc.; le Maire, en qualité de directeur de la publication, peut demander l'annulation, la correction, la réduction d'un texte émis par un groupe; aucune image ou photographie n'est admise; la Municipalité peut se réserver un droit de réponse.

AGENDA

N° 98
AVRIL 2012

En avril

DIMANCHE 1^{er} DE 9 H À 19 H

Brocante de Chaville

Avenue Roger Salengro et jardins de l'hôtel de ville

DU LUNDI 2 AU DIMANCHE 8 DE 14 H À 20 H

Semaine du Développement durable: exposition de l'Office national des forêts

Atrium

MARDI 3 À 18 H ET 20 H

Semaine du Développement durable:
projection du film *Microcosmos*

Salle polyvalente du groupe scolaire Paul Bert

MARDI 3 À 20 H 30

Cercle de lecture "Le lézard lisant"

Bibliothèque

MERCREDI 4 À 10 H 30

Heure du conte gourmande

Bibliothèque

MERCREDI 4 DE 15 H À 17 H

Semaine du Développement durable:
découverte de la forêt avec l'ONF (tout public)

Parc de la Mare Adam

MERCREDI 4 À 20 H

Semaine du Développement durable:
soirée œnologie sur les vins bio

Cafétéria de l'Atrium

JEUDI 5 À 19 H

Conseil municipal

Hôtel de ville

JEUDI 5 À 19 H 30

Semaine du Développement durable:
conférence sur la forêt de l'ONF et du Lions Club

Atrium

VENDREDI 6 DE 14 H À 16 H

Atelier web

Bibliothèque

MARDI 10 À 20 H 30

Club du Cinéma "Philippe Soupault":
La Fabrique du cinéma sur *L'Aurore* de Friedrich Wilhelm Murnau

Atrium

MERCREDI 11 À 16 H

Chasse aux œufs

Jardins de l'hôtel de ville

JEUDI 12 DE 9 H 30 À 11 H

Café des parents: "Parents, osez dire non!"

Bibliothèque (2^e étage)

JEUDI 12 À 20 H 30

Club du Cinéma "Philippe Soupault":
projection de *L'Aurore* de Friedrich Wilhelm Murnau

Atrium

VENDREDI 13 À 20 H 30

Soirée soupe

MJC de la Vallée

DIMANCHE 15 DE 9 H À 12 H 30

La Bibliothèque au marché

Marché de Chaville

DIMANCHE 22 DE 8 H À 20 H

Premier tour de l'élection présidentielle

Bureaux de vote

DU LUNDI 23 AU VENDREDI 27 DE 9 H À 17 H

Stage de football féminin pour les 6-12 ans

Complexe sportif Marcel Bec à Meudon

DIMANCHE 29 À 11 H

Commémoration de la Journée de la déportation

Cimetière

DIMANCHE 29 À 12 H

Commémoration du Génocide arménien

Église Saint Grégoire l'Illuminateur

